

LE CANADA PROPOSERAIT QUE PÉKIN ET FORMOSE SIÈGENT AUX NATIONS UNIES

Pearson commente: "spéculation" mais il ne nie pas

OTTAWA — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a qualifié de "tout à fait spéculative" la nouvelle selon laquelle le Canada prendrait l'initiative d'une résolution relative à l'admission de la Chine de Pékin aux Nations unies et la création d'un siège pour la Chine nationaliste.

M. Pearson répondait aux Communes à une question de M. Jack McIntosh, conservateur de Swift Current-Maple Creek. Celui-ci s'était inspiré d'une dépêche de la Presse Canadienne.

NATIONS UNIES. — La délégation canadienne à l'ONU se refuse à tout commentaire au sujet de l'information de provenance canadienne selon laquelle le Canada s'approprierait à proposer à l'Assemblée générale l'admission de la Chine et le maintien d'une délégation de Formose.

On fait observer dans les milieux canadiens que le ministre

des affaires étrangères, M. Paul Martin, se trouve actuellement à Varsovie, hors de portée d'Ottawa ou New York.

Le débat de l'Assemblée sur la représentation chinoise commencera le 18 novembre, au lieu du 21 comme il était prévu.

Des rumeurs sur la possibilité d'une initiative canadienne dans l'affaire de la représentation chinoise à l'ONU avaient déjà circulé au mois d'août. Le premier ministre, M. Lester Pearson, a souvent préconisé dans des discours l'élargissement des contacts avec la Chine populaire.

La résolution proposée donnerait également à la Chine rouge le siège actuellement confié à la Chine nationaliste au Conseil de sécurité.

On pense que le ministre des affaires étrangères, M. Martin, abordera ce sujet avec son collègue soviétique, Andreï Gromyko, au cours de sa visite à Moscou aujourd'hui.

Dès son retour d'un voyage de 12 jours à Varsovie, Moscou et Rome, M. Martin reprendra l'étude de la question. Il a précédemment déclaré qu'on devait trouver un moyen d'amener la Chine rouge aux Nations unies sans expulser pour cela la Chine nationaliste.

Trépanier veut succéder à Diefenbaker et dénonce Camp

par Gilles LESAGE

M. Paul-O. Trépanier a clairement fait part hier de son intention de succéder à M. John Diefenbaker, advenant la retraite du chef actuel du parti conservateur, et il s'en est pris violemment à M. Dalton Camp, le président de l'Association nationale du parti progressiste-conservateur.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le président provincial du parti a formulé plusieurs reproches à l'endroit de celui qui a entrepris depuis plusieurs semaines de faire campagne en vue de la remise en question périodique du leadership du parti.

Au moment de son élection à Québec, il y a un mois et demi, M. Trépanier avait refusé de se mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, en soulignant qu'il avait le plus grand respect à la fois pour le chef du parti, M. Diefenbaker, et pour le président national, M. Camp.

Hier, le maire de Granby a déclaré sans ambages qu'il en avait assez d'avoir des communications de la part de son président national par la voie des journaux.

Depuis le congrès de Québec, il aurait appris que M. Camp qui a été élu président national en février 1964, n'a convoqué qu'à quatre reprises l'exécutif national; il en conclut qu'il n'a pas rempli le mandat qui lui avait été confié.

"M. Camp n'a pas fait tout ce qu'il aurait dû faire pour élaborer une nouvelle philosophie du parti (la conférence des "penseurs" à Fredericton n'a pas eu de suite) et pour établir un nouveau programme électoral. Il n'a pas établi de liens constants avec les membres à travers le pays, alors que c'était sa responsabilité propre."

M. Trépanier tient même M. Camp responsable en grande partie de l'absence totale d'organisation et de structures provinciales au Québec. Il le tient responsable du fait que les Canadiens français aient été absents des hautes sphères de l'organisation nationale, et de ce qu'il n'ait pas favorisé une organisation et un mode de financement autonome pour la section du Québec.

Le président provincial ajoute que M. Camp n'a rien fait pour susciter des candidatures d'hommes valables et dynamiques à la direction du parti provincial, et que c'était sur son initiative personnelle, et de personne d'autre, qu'il avait lui-même décidé de sauter à pieds joints dans la mêlée. "Aussi, je n'accepte pas qu'aujourd'hui il s'arroge le droit de venir nous dire ce qu'il faudrait faire."

Autre grief. Le maire-architecte relève ce qu'il appelle les "propos tendancieux" de M. Camp au sujet du calendrier des ordres du jour du congrès de la semaine prochaine. En tant que président national, dit-il, il revenait à M. Camp de convoquer le conseil d'administration pour élaborer le calendrier des assises, mais il n'en a rien fait, de sorte que l'organisateur national, M. James Johnston, a dû le préparer presque seul, du mieux qu'il a pu.

"Au lieu de protester par la voie des journaux, comme il l'a fait, M. Camp aurait dû faire comme nous, du Québec, et faire les représentations nécessaires à qui de droit. D'ailleurs, je viens justement de recevoir le nouvel ordre du jour modifié."

Voir page 2: Trépanier

Ducharme, candidat au prix Goncourt

PARIS — Parmi les six candidats officiellement en piste pour le prix Goncourt qui sera décerné le 21 novembre figure le romancier canadien Réjean Ducharme qui présente "L'Avale des Avalés." C'est à l'issue d'une première délibération des Goncourts que cette sélection a été faite.

Le porte-parole de l'académie Goncourt, M. Philippe Hériat, a déclaré avec un certain scepticisme qu'il était difficile de s'aventurer à un pronostic. "Je crois, a-t-il dit, que c'est l'un de ces six noms qui sortira, mais chacun a un ou deux partisans et autant d'adversaires irréductibles."

(A la page 10, l'article de Jean Basile: A deux semaines du prix Goncourt, bonne chance à Ducharme.)

Québec: un ministère des loisirs? Non, un conseil consultatif...

(A la page 15, l'article de Roger LABONTÉ)

Trois jours d'entretiens sur la crise vietnamienne

Malgré les efforts de Martin, Varsovie garde ses positions

par câble, de notre envoyé spécial, Jean TAINURIER

VARSOVIE. — Les entretiens qu'ont poursuivis pendant deux jours le ministre canadien des affaires étrangères M. Martin et son homologue polonais, M. Adam Rapacki, ont été dominés par la question vietnamienne. Le communiqué diffusé hier soir souligne leur préoccupation commune devant le conflit du Vietnam et les dangers qu'il comporte pour la paix mondiale; il exprime aussi la volonté des deux pays d'éviter une prolifération des armes nucléaires.

Mais si les ministres sont tombés d'accord sur la nécessité de poursuivre les efforts dans la recherche de la non prolifération et de la stabilité et la sécurité sur le continent européen, la Pologne est restée sur ses positions devant les propositions du Canada.

Certes, il y a accord sur l'idée que la Commission internationale de contrôle joue un rôle important au Vietnam une fois que sera assuré le cessez-le-feu mais les Polonais, contrairement aux Canadiens, estiment que le moment n'est pas encore venu pour parler de cette question, et sur ce point les efforts de la diplomatie canadienne n'ont pas porté fruit.

Il aurait été étonnant qu'il en soit autrement. Toutefois, M. Martin a profité de la rencontre pour faire le point de la situation au Vietnam et exposer en détail les vues canadiennes sur le rôle élargi que devrait jouer la CIC le moment venu.

Bien que M. Martin ne l'ait pas formulé aussi explicitement au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier soir, tel a été l'essentiel des propos que le ministre canadien a tenus en réponse aux nombreux journalistes étrangers qui l'interrogeaient principalement sur le Vietnam.

Visiblement soucieux de ne pas parler au nom des dirigeants polonais, M. Martin a néanmoins souligné que les discussions avaient été "utiles" et qu'elles avaient permis de "faire avancer la position canadienne".

Marcel Faribault, devant les comptables:

Ottawa détient plus de pouvoirs qu'il n'est bon pour le Canada



M. Marcel Faribault a affirmé hier soir que le gouvernement fédéral, qui vient de faire contre lui l'unanimité des provinces, devra courageusement "reconnaître qu'il détient plus de pouvoirs, d'initiatives et de contrôle politique qu'il n'est bon pour le Canada".

Le président du Trust général du Canada, qui prenait la parole devant les membres de l'Institut des comptables agréés du Québec, a également soutenu qu'il importe de soumettre à un examen attentif "les soi-disant principes" brandis par le gouvernement fédéral, "comme autant de tables de lois descendues d'un nouveau Sinai".

Parmi ces maximes qu'il estime douteuses, il n'hésite pas à inclure celle qui, dans sa "plus récente formulation", réclame pour le pouvoir central le droit exclusif, entre autres, "de gérer l'économie canadienne".

M. Faribault a réitéré sa foi en la nécessité d'une nouvelle constitution écrite, "sans laquelle aucune fédération ne saurait subsister".

Car, depuis les dernières conférences fédérales provinciales, l'illusion n'est plus permise: la Confédération est en état de crise.

Finis par conséquent les couplets sur l'unité nationale et les valeurs traditionnelles, nées de mode aussi le fédéralisme coopératif donné, hier encore, pour la panacée du siècle; reléguée aux oubliettes la prétention que l'empirisme et le pragmatisme suffiraient à régler tous les problèmes au jour le jour; condamnée unanimement la théorie voulant que la délégation unilatérale de pouvoirs par les provinces au gouvernement central aplanisse toutes les montagnes, a affirmé l'orateur.

M. Faribault a déploré que, dans l'expérience canadienne, la constitution ait perdu son caractère de "règle suprême juridique et morale" pour tomber au rang de la politique partisane.

"Autant admettre tout de suite, sinon proclamer cavalièrement, que la constitution écrite devait le céder à l'interprétation judiciaire, et celle-ci baisser et le ton et la tête devant les simples pratiques du pouvoir exécutif, entendu forcément comme le pouvoir fédéral", a-t-il expliqué.

Parce que cela dépassait toute mesure, a-t-il ajouté, une réaction s'est amorcée sous le vocable de "nouveau fédéralisme". Mais il n'est pas facile d'accepter cet abjectif et de distinguer cette nouveauté, lorsque le même orateur, après avoir prôné "le retour à la constitution écrite, affirme né-

anmoins la prépondérance fiscale du gouvernement fédéral et annonce la formation d'un comité secret de hauts fonctionnaires chargés d'examiner les prétentions des provinces pour juger de leur acceptabilité", a dit le conférencier.

A l'étendard du "nouveau fédéralisme", déployé par certains ministres du gouvernement d'Ottawa, M. Faribault a opposé le "vrai fédéralisme", non pas celui qui s'appuie sur des règles faites au jour le jour, et même au rythme des erreurs de l'adversaire, mais celui qui gouverne selon des règles données, n'exercant le pouvoir qu'à titre de fiduciaire.

Car, voici bien le drame, estime-t-il: "Comment le Canada français pourrait-il accepter un tel accommodement purement empirique, dont le principe, la racine et la source ne seraient pas inscrits et consignés dans

Voir page 2: Faribault

Les élections législatives américaines, hier

Gains importants des républicains L'autorité de Johnson au congrès est affectée

NEW YORK — Les résultats, encore incomplets, des élections législatives aux Etats-Unis indiquent que le président Johnson éprouvera plus de difficultés à exercer son autorité sur le 90e Congrès qui se montera moins accueillant à l'égard des projets de loi tendant à créer la "Grande Société", plus réticent à l'égard des droits civils, moins bien disposé envers les mesures à caractère social.

Les républicains ont remporté plusieurs victoires dans le traditionnel château-fort démocratique que sont les Etats du Sud, tandis que chez les démocrates plusieurs ultra-conservateurs se faisaient élire. Certes les démocrates sont assurés du contrôle tant de la Chambre des représentants du Sénat, mais vers minuit hier soir on mesurait mal l'ampleur des gains républicains à la Chambre et on prévoyait que les pertes démocrates pouvaient être plus importantes que prévues.

Au Sénat, seulement 35 de ces cent sièges étaient à pourvoir et les pertes des démocrates s'annonçaient minimes. Quant aux postes de gouver-

neur (35 à pourvoir) on prévoyait cinq gains pour les républicains.

Le "ressac blanc" — ressentiment des Blancs contre les revendications des Noirs — a assuré l'élection de certains extrémistes de droite dans les deux partis mais, par contre, des ségrégationnistes notoires ont été défaits dans les luttes clés. Des gains chez les républicains "libéraux" ont permis d'atténuer l'image réactionnaire que pr-lette le parti depuis qu'il a choisi Goldwater pour candidat à la présidence en 1964.

Quelques résultats significatifs:

● Le comédien ultra-conservateur Ronald Reagan était en avance en Californie sur le gouverneur démocrate sortant, Pat Brown.

● Par contre deux républicains modérés qui pourraient solliciter la candidature à la présidence en 1968, le gouverneur du Michigan George Romney et le candidat au Sénat pour l'Illinois, Charles Percy, sont élus. Percy cherchait à déloger Paul Douglas, un chef de file des démocrates "libéraux".

● Le gouverneur Nelson Rockefeller a été réélu dans New York, malgré l'appui du sénateur Robert Kennedy au candidat démocrate Frank Voor 2: Gains importants

par Jean LAGRANGE de l'Agence France-Presse

NEW YORK. — Les électeurs américains se sont rendus hier en masse vers les bureaux de vote pour élire un nouveau Congrès et rendre leur verdict sur la manière dont l'administration Lyndon Johnson a gouverné les Etats-Unis pendant les deux premières années de son mandat.

Sans attribuer à cette consultation populaire le caractère d'un référendum, il n'en est pas moins vrai que de l'ampleur de la marge majoritaire dont le président disposera dans la prochaine Chambre des représentants dépendra la poursuite de la mise en marche de la "Grande Société" pour l'accomplissement de laquelle il avait reçu en 1964 un mandat écrasant.

La guerre du Vietnam est depuis lors venue assombrir

les perspectives de succès de cet ambitieux projet. Sans avoir constitué dans la campagne un sujet de débats entre candidats démocrates ou républicains, entre "colombes" et "faucons" ou, plus généralement, entre adversaires ou partisans de la politique de l'administration, le problème vietnamien, émotionnel à l'extrême, reste au premier plan des pensées de la population parmi laquelle des dizaines de milliers de jeunes gens sont partis tandis qu'augmente le nombre de ceux qui ne reviendront pas.

La menace d'inflation qu'une hausse persistante des prix fait craindre est aussi l'une des conséquences de la guerre au Vietnam, compensée

Voir page 2: Hier

Ottawa pourrait ne pas pouvoir payer ses fonctionnaires

Qui cédera? Hellyer ou l'opposition qui refuse d'approuver les crédits

par Jean-Y. DUFRENE

OTTAWA — Tandis que l'opposition menace de couper les vivres au gouvernement d'ici la fin de semaine en prolongeant indéfiniment le débat sur les crédits provisoires, le cabinet n'a toujours pas l'intention de céder aux instances répétées de M. Diefenbaker et de ses collègues, qui réclament que le projet de loi sur l'unification des forces armées soit référé immédiatement au comité permanent de la Chambre, avant même que les Communes ne l'adoptent en principe.

La Chambre ajourne demain pour le congé du Souvenir et si les crédits provisoires ne sont pas adoptés d'ici là les fonctionnaires ne pourront toucher leur émoluments.

Le whip conservateur M. Eric Winkler estime qu'il reste dans son parti un nombre suffisamment élevé de députés qui n'ont pas encore participé au débat de sorte que celui-ci pourra se poursuivre jusqu'à l'ajournement.

Le débat sur les crédits provisoires n'est qu'un prétexte pour forcer la main du gouvernement, mais celui-ci n'a pas l'intention de céder. A moins qu'il n'obtienne l'approbation en principe du projet de loi, celui-ci, estime notamment M. Hellyer, risque d'être retardé à une étape cruciale de la réorganisation des forces armées canadiennes.

Plus encore, si le bill était référé au comité de la défense avant d'avoir obtenu l'approbation, il serait extrêmement difficile pour le gouvernement d'y convoquer à titre de témoins les principaux membres de l'état-major.

Ceux-ci, à l'instar de tous les militaires, doivent en effet s'abstenir d'exprimer publiquement leurs opinions sur une mesure qui n'a pas obtenu l'approbation de principe tout au moins.

Dans ces conditions, le comité ne pourrait entendre que les militaires qui ont pris leur retraite et parmi lesquels se recrutent un bon nombre de ceux qui s'opposent à l'unification des trois armées. Le gouvernement ne pourrait leur opposer des témoins sous les drapeaux sans placer ceux-ci dans une situation embarrassante: en obéissant à l'ordre de comparaitre devant le comité, et d'y témoigner, ils contrediraient à la conscience leur interdiction d'exprimer des opinions de caractère politique. Inversement, ils pourraient difficilement ne pas répondre à l'invitation du comité sans risquer de se voir accuser de vouloir placer l'autorité militaire au-dessus de l'autorité civile.

L'opposition conservatrice soutient que la Chambre ne peut approuver le principe d'un bill aussi important que celui-là sans d'abord connaître les vues de ceux que l'unification affecte directement: les militaires.

Quant à M. Hellyer, il ne veut pas céder à ce chantage, et le cabinet l'appuie entièrement. Son ministère, depuis

La crise du parti libéral n'éclatera pas au congrès Lesage annoncera aujourd'hui aux députés la formule d'un compromis

par Michel ROY

La crise profonde qui ébranle le parti libéral depuis deux mois n'éclatera pas au congrès de la Fédération à la fin novembre. En effet, c'est aujourd'hui que M. Jean Lesage fera connaître au caucus des députés — et appuiera personnellement — une formule de compromis qui apporte une solution au problème de la caisse électorale, solution mise au point fiévreusement ces jours derniers et jugée satisfaisante par le chef du parti et par la majorité des "réformistes" montréalais.

Ce compromis — auquel MM. Lesage, Gérin-Lajoie et Bourassa achevaient de mettre la dernière main la nuit dernière — prévoit, pour l'essentiel:

- 1) Création d'un comité des finances de trois membres: le chef du parti et deux personnes choisies par lui au sein du comité directeur (ou comité exécutif) en accord avec le comité directeur.
- 2) Le comité des finances fera au comité directeur un rapport complet sur les fonds du parti, mais ne révélera pas le montant en caisse ni l'identité des souscripteurs.
- 3) Le comité directeur fera rapport de l'état des finances au conseil supérieur (super comité exécutif) comprenant une quarantaine de personnes) qui approuvera le budget. Mais ce rapport ne sera pas total.
- 4) Un rapport financier sera présenté au congrès, mais ce rapport n'aura qu'une portée générale et ne révélera pas aux militants les revenus, se bornant à faire état des principales dépenses.

Vendredi dernier, un comité de négociation de trois personnes (MM. René Lévesque, Gérin-Lajoie et Robert Bourassa) a examiné avec M. Lesage l'ensemble du problème. De ces discussions se dégageait un compromis qui satisfaisait aux partisans de la réforme des structures de la Fédération, notamment MM. Kierans, Brière et Casgrain, candidats solidaires aux postes de commandement de la FLQ. A la lumière des entretiens, un nouveau texte — exprimant les conclusions de la rencontre des négociateurs avec M. Lesage — devait être rédigé et confié à M. Bourassa qui regagna Québec hier pour en discuter avec son chef. Rien n'a évidemment transpiré de cet ultime conversation, mais tout indique que M. Lesage a donné son accord, sous réserve peut-être de certaines modalités qui ne modifieront pas sensiblement la formule arrêtée plus tôt. Hier soir, MM. Gérin-Lajoie et Kierans se joignaient à MM. Lesage et Bourassa, sans doute pour rédiger un texte définitif.

On peut estimer que les "réformistes" — bien qu'ils aient dû céder sur plusieurs points — remportent une victoire quant au principe. Pour sa part, M. Lesage, s'il a fait quelques concessions, évite par ce compromis l'éclatement d'une crise qui risquerait de diviser le parti au cours du congrès.

Mais le consentement de M. Lesage ne met pas forcément un terme au débat: dans l'entourage de l'ancien premier ministre, c'est avec acharnement qu'on l'exhorte à repudier une bonne fois pour toutes ces "progressistes" de Montréal qui, par leur volonté de réforme, exposent le parti à la division et à la défaveur populaire. Seul au milieu de cette meute, M. Lesage a réussi, semble-t-il, ce tour de force que le directeur du DE

VOIR PAGE 2: LA CRISE DU PARTI

SUR LE CLOU

La Société de philosophie de Montréal a invité M. Jean Lacroix, agrégé de philosophie à l'université de Lyon, critique littéraire au journal Le Monde de Paris, à donner une conférence à l'université de Montréal dans la salle P-310, le jeudi soir 10 novembre, à 8 h. Le sujet de la conférence est de M. Lacroix: "Le salut, selon Spinoza".

La faculté de droit de l'université de Sherbrooke organisera, le 19 novembre, une journée d'étude sur la condition juridique de la femme au Québec, à l'occasion du centenaire du code civil. Participeront aux discussions le professeur Pierre Blache, M. Lucien Vachon, Me Carrière Fortin et Mlle Monique Bégin.

François Hertel publiera un recueil de nouvelles aux Éditions du Jour. Le lancement a lieu ce soir. Le titre en est "Jérémie et Barabbas". Il s'agit des meilleures nouvelles de l'auteur dont c'est le premier livre publié directement au Canada depuis longtemps.

Le numéro de novembre de l'Action Nationale vient de paraître. Au sommaire, un éditorial sur les États généraux par le directeur François-Albert Angers, des articles de Jules-Bernard Giguère (L'éducation à l'américaine), Jean Gagné (L'Église face au monde moderne), Gustave A. Lamarche ("Révolution au Québec"), Rodolphe Laplante (Croyons-nous en la coopération), F.-A. Angers ("République" du Québec et réalité économique). La dernière conférence fédérale-provinciale, quand Monsieur René Lévesque parle de principes.

M. Emery Leblanc, directeur des relations publiques des Chemins de fer nationaux pour la région du Saint-Laurent, est le président du comité des relations publiques de la campagne du Prêt d'honneur... Un nouveau groupement de Gaspésiens, l'Amical Gaspésien, organise une soirée dansante pour ce samedi 12 novembre, chez "Butch Bouchard", 118 rue Demontigny, salle Kébec. Renseignements: Adrien Lévesque, 842-7578 ou 273-8783. René Lévesque sera le conférencier au dîner annuel des relations extérieures de l'Association des assureurs-vie du district de Valleyfield, le lundi 14 novembre, au séminaire de Valleyfield. La conférence est prévue pour 8 h 30.

M. Pierre Gourou, directeur de l'Institut de géographie de Bruxelles et professeur au Collège de France, donnera jeudi soir une conférence publique sur les contrastes du peuplement en Afrique noire. À l'université de Montréal, salle H-415, 8 h 30 p.m.

La librairie Beauchemin lance jeudi un ouvrage intitulé "Teilhard et la pensée chrétienne", de Marcel Lefebvre.

Le juge Tremblay, nommé gouverneur de l'U. de Mtl

Professeur émérite de la faculté de droit de l'université de Montréal (1962), docteur "honoris causa" de l'université de Montréal (1962), docteur en droit, nommé le 27 février 1961 juge en chef de la Cour du banc de la reine, et juge en chef de la province de Québec depuis le 1er avril 1961, vient d'être nommé membre du Conseil des gouverneurs de l'université de Montréal. Né à Verdun, le 25 mars 1912, il fit ses études primaires à l'académie Richard de Verdun, ses études secondaires au collège séraphique des Trois-Rivières et ses études supérieures à la faculté de droit de l'université de Montréal où il obtint une licence en droit (1936) et un doctorat en droit (1944). Après avoir été admis au Barreau de la province de Québec, en 1936, il exerça sa profession seul puis avec des confrères. Il enseigna la

Jean-Marc Dufort et Clément Locas.

M. Jean-Jacques Bédard a été nommé juge conseiller de la Cour supérieure de Québec, en remplacement du juge L.-P. Liotte qui prend sa retraite. M. Bédard a été député libéral de Québec-est et vice-président de l'Assemblée législative. Il a été défait aux élections du 5 juin.

L'Association des vétérans belges organise un bal pour souligner l'anniversaire de l'armistice et recueillir des fonds pour ses œuvres. Il aura lieu le samedi 12 novembre, à l'Union nationale belge, 452 est, Notre-Dame.

L'Association du Royal 22e régiment et le régiment de Maisonneuve organisent le samedi 12 novembre une danse sous le patronage du major-général Bernatchez. La danse a lieu à 8 h 30 au régiment de Maisonneuve, 691 rue Cathcart. Elle vise à recueillir des fonds pour les blessés de guerre.

L'Ouvroir missionnaire Sainte-Thérèse, du couvent de Marie-Réparatrice, organise une soirée missionnaire mardi le 15 novembre à 8 h p.m. Il y aura projection de deux films japonais, Kimono d'or et Grève d'hôpital, par un missionnaire du Japon. L'entrée est libre, au 1105 de la Côte Vertu à Saint-Laurent.

L'Association canadienne des éducateurs de langue française organise une table ronde les 18 et 19 novembre à Dorval, sur les techniques modernes de la culture. Il s'agit d'étudier la valeur et les modes d'intégration des techniques modernes de l'enseignement en fonction de la culture. Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, prononcera la conférence inaugurale. Le congrès de l'Association professionnelle des industriels aura lieu à Montréal du 22 au 24 novembre sous le thème de "cette société que nous créons". Le premier ministre Daniel Johnson y prononcera une conférence le 23.

La Ligue pour le vaccin libre, qui fait campagne contre l'obligation de faire vacciner les enfants contre certaines maladies, organise une soirée d'information le 23 novembre, à l'hôtel Reine Elizabeth.

Le deuxième congrès des étudiants en génie et en sciences du Québec aura lieu du 24 au 26 février à l'université Laval. Parmi les sujets à l'ordre du jour, on note: le rapport Parent et l'enseignement par la méthode des tuteurs; le conseil de recherche du Québec; la fondation d'une union des étudiants en sciences et en génie du Québec; le syndicalisme chez l'ingénieur et l'homme de science.

procédure civile à la faculté de droit de l'université de Montréal de 1950 à 1959. Il fut, en outre, le président de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance (1958 à 1961).



Le vote syndical à Radio-Canada

Le syndicat rival accuse la CSN de faire le jeu de l'union américaine

par Evelyn DUMAS-GAGNON

La CSN fait le jeu de l'union américaine "pourrie" l'ATSE, et du Congrès du travail du Canada, en recommandant aux employés de Radio-Canada de boycotter le vote syndical des 23 et 24 novembre. C'est l'avis exprimé par les dirigeants québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, et par le président de la Fédération des travailleurs du Québec M. Louis Laberge, au cours d'une conférence de presse donnée hier.

Le SCFP affirme représenter une majorité des employés de la production aux deux réseaux de télévision de Radio-Canada, qui sont représentés à l'heure actuelle par l'ATSE. Le Conseil canadien des relations ouvrières a récemment décrété la tenue d'un vote de représentation syndicale au cours duquel les quelque 1.600 employés en cause, d'un bout à l'autre du pays, choisissent entre les deux formations.

Les tentatives de déloger l'ATSE à Radio-Canada datent déjà de près de dix ans. Vers le milieu de 1964, la CSN a cherché à représenter les seuls employés du réseau français mais au début de 1966, le CCRO a rejeté sa requête, alléguant l'impossibilité de fractionner des unités de négociation nationales. La CSN en a fait une bataille de principe, celle de la liberté d'association, et dans le prochain vote l'ATSE - SCFP elle recommande à ses partisans de s'abstenir de voter pour marquer leur désaccord.

C'est cette recommandation qui suscite l'indignation de M. Laberge et du directeur québécois du SCFP, M. André Thibault. Celui-ci a souligné qu'en vertu de la législation ouvrière, il faut qu'une majorité absolue des employés inscrits (et non pas seulement des votants) expriment leur vote en faveur d'un nouveau syndicat pour en déloger un qui est en place. En conséquence, affirme M. Thibault, tout vote annulé est un vote pour l'ATSE, dont les employés de Radio-Canada cherchent à se débarrasser depuis longtemps.

"Ce qui est le plus cocasse, dit-il encore, c'est que la CSN sera la seule à obéir aux ordres du CTC et à travailler pour l'ATSE, car un vote non enregistré ou annulé est un vote pour l'ATSE. On sait que l'ATSE est également affilié au CTC et au moment où le SCFP a entrepris sa campagne de recrutement, la constitution du CTC interdisait le maulage entre les syndicats qui lui sont affiliés (cette pratique a été adoucie par le dernier congrès de la centrale). C'est pourquoi le CTC a "pun" le SCFP pour son action à Radio-Canada, et a recommandé à tous ses affiliés d'aider l'ATSE à se défendre.

Quant à M. Laberge, il juge "indécente, immorale et franchement malhonnête" la déclaration de M. Papin au sujet du scrutin à Radio-Canada, et y voit une tentative de faire passer les intérêts d'une centrale, en l'occurrence la CSN, avant les intérêts des travailleurs en cause. Sur quoi M. Thibault enchaîne: "Ils devraient penser un peu au gars, pas seulement aux structures syndicales et au bon dieu Marcel Papin".

Un troisième organisme pour la défense des droits de l'homme

Le comité populaire québécois se veut un mouvement d'action

par Paul CLICHE

Montréal compte un troisième organisme voué à la défense des droits de l'homme depuis hier soir. Le nouveau-né, le Comité populaire québécois des droits de l'homme, vient s'ajouter à la Ligue des droits de l'homme et au Comité pour la défense des droits de l'homme. C'est donc dire que les libertés civiles doivent être bien défendues dans notre milieu.

Mais allez-y voir... Car, selon la conviction de deux des principaux responsables du comité populaire, M. Walter O'Leary et le journaliste Jacques Guay, le nouvel organisme loin de faire double emploi avec les deux déjà existants comblera de plusieurs façons un vide inquiétant.

Mais il faut d'abord rappeler les faits suivants: Le Comité pour la défense des droits de l'homme est composé en grande partie de syndicalistes. M. Gérard Rancourt, secrétaire de la FTQ en est l'âme dirigeante. Il groupe aussi diverses autres associations. Ce comité met surtout l'accent sur la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes: race, couleur, langue, etc. Encore vendredi dernier, il présentait un mémoire au gouvernement du Québec où il réclamait l'adoption d'un véritable code des droits de l'homme.

La Ligue des droits de l'homme a d'abord pris naissance dans les années 1950 alors que le gouvernement Duplessis poursuivait les Témoins de Jéhovah, particulièrement M. Roncarelli. Ayant subi une éclipse il a été relancé en 1963. Il groupe des spécialistes et des personnalités d'esprit libéral. Mme Thérèse Casgrain en est la présidente actuellement. Me Jacques Bellemare, un des vice-présidents, a remarqué MM. Frank Scott, Pierre Elliott Trudeau, Jacques Hébert, le père Gérard Labrosse, J.-Z. Léon Palenau, André Nadeau, Alban Flamand, Jean-Charles Harvey, etc.

De son côté le président de la section SCFP au réseau français, M. Gilles Pelland, a souligné qu'enfin "nous touchons au but que nous nous sommes proposés depuis plusieurs années: avoir un syndicat fort, jeune, dynamique...". Le SCFP possède les structures nécessaires pour répondre à nos besoins. La qualité de ses structures, la compétence de ses conseillers techniques et le respect intégral qu'il a envers les travailleurs, voilà autant de réalités que j'ai constatées au SCFP".

Le SCFP croit en effet qu'il est l'aboutissement normal des luttes menées depuis 10 ans par les employés de Radio-Canada, d'abord pour tout simplement se débarrasser d'ATSE, ensuite pour séparer les employés du réseau français de ceux du réseau anglais au sein d'ATSE, puis pour former un syndicat indépendant "biculturel" du nom de syndicat canadien de la télévision, et enfin, au réseau français, pour se regrouper au sein de la CSN. Toutes et chacune de ces tentatives antérieures ont été bloquées au CCRO.

"Nous ne sommes pas intervenus tant que la CSN avait des chances, a expliqué M. Thibault. Par la suite, il a été entendu que nous ne déposerions pas de requête auprès du CCRO tant que nous n'aurions pas l'adhésion de la majorité des employés de la section Radio-Canada au Québec. C'est ce que nous verrons bien au cours des jours qui viennent. Les actes que nous posons parleront par eux-mêmes.

Voici le texte du communiqué émis par le secrétaire du SGCT, Mlle Gisèle Richard: "Nous venons de prendre connaissance d'un communiqué de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) dénonçant le président général de la CSN pour le boycottage que nous nous proposons de faire lors du vote d'allégeance syndicale qui opposera le syndicat canadien de la fonction publique au syndicat l'ATSE, les 23 et 24 novembre.

"Afin d'éviter toute confusion, nous soulignons les faits suivants: 1— Le SGCT a pris lui-même la décision de boycotter le vote des 23 et 24 novembre. 2— Le SGCT a annoncé sa décision au cours d'une conférence de presse qu'il a lui-même convoquée. Invité à cette conférence de presse le président général de la CSN a fortement appuyé la décision de notre syndicat dans le cadre de l'offensive générale de la CSN en faveur de la liberté syndicale dans la juridiction fédérale canadienne.

3— La FTQ, dans son communiqué, prétend que le syndicat canadien de la fonction publique a l'appui de la ma-

jeorité des employés de la section Radio-Canada au Québec. C'est ce que nous verrons bien au cours des jours qui viennent. Les actes que nous posons parleront par eux-mêmes.

4— Nous remercions le président général de nous appuyer dans notre lutte de reconnaissance syndicale et nous sommes de tout cœur avec la CSN dans la grande bataille qu'elle entreprend pour la liberté syndicale au Canada.

5— Le sort éventuel du SCFP et de l'ATSE nous laisse totalement indifférents. C'est notre syndicat à nous que nous voulons".

Le Transcanadienne entre St-Hilaire et Jacques-Cartier sera ouverte en décembre

Au ministère de la voirie on croit être capable d'ouvrir à la circulation au cours du mois de décembre le tronçon Saint-Hilaire - Jacques-Cartier de la route transcanadienne. Le pavage est terminé mais il reste encore plusieurs travaux

secondaires à effectuer: voies d'approche, carrefours, éclairage, etc. Les travaux d'une grande partie de ce tronçon sont terminés depuis plusieurs mois déjà, notamment le nouveau pont sur la rivière Richelieu qui est prêt depuis plus d'un an. Mais la partie Saint-Hilaire - Jacques-Cartier n'a été mise en chantier que l'an dernier. Lorsque le tronçon sera ouvert les voyageurs pourront se rendre jusqu'à l'entrée du pont-tunnel Lafontaine qui, lui, ne sera prêt qu'en février ou mars. La route 9 qui traverse St-Hilaire et Beloeil puis qui longe St-Basile et St-Hubert sera donc désertée par un grand nombre d'automobilistes qui, arrivés à la fin du parcours de la route transcanadienne à Jacques-Cartier n'auront qu'à prendre la nouvelle voie rapide de la route 3 qui longe le fleuve jusqu'à l'entrée des ponts Jacques-Cartier, Victoria ou Champlain puis se rend jusqu'à Candiac non loin de l'entrée du pont Mercier.

Fermure temporaire du pont Victoria

Les travaux de construction en cours sur la rue Bridge entraîneront la fermeture du pont Victoria durant des périodes suivantes: de 9 h du soir à 6 h du matin, le mercredi et le jeudi soir, 9 et 10 novembre; de vendredi soir, le 11, à 10 h, jusqu'au dimanche matin le 13 à 7 h; la nuit de dimanche soir, le 13, à minuit jusqu'au lundi matin le 14 à 6 h. Les usagers sont invités à emprunter le pont Champlain durant ces travaux.

Deuxième caractéristique principale: M. Guy et O'Leary dépeignent l'inactivité des deux autres organismes dans des cas bien précis. Par exemple: qu'ils n'aient rien fait l'an dernier dans le cas du journaliste de l'"Indépendant" Rock Denis qui aurait été victime du même genre d'injustice que le journaliste Jacques Hébert, qu'ils n'aient pas protesté contre le récent jugement du juge Emile Troitier défendant à un terroriste de militer dans des mouvements socialistes.

Ils reprochent aussi aux deux autres mouvements de ne pas intervenir lorsque des injustices sont commises envers les indépendantistes québécois de crainte de leur être associés.

En fait, plusieurs indépendantistes étaient présents hier soir parmi la trentaine de personnes qui se sont réunies au centre social de l'université de Montréal, notamment M. Reggie Chartrand. Le comité provisoire est formé de MM. Walter O'Leary, Jacques Guay, René Bataille, Robert Bergevin, ainsi que de Mme Walter O'Leary. Un comité d'enquête a été créé hier. M. Bergevin demande aux citoyens qui ont des plaintes de signaler 844 7617.

Le comité cependant n'est affilié à aucun parti politique. Il se propose de maintenir une indépendance complète à leur égard. Tout comme la Ligue des droits de l'homme qui, pour sa part, compte parmi ses membres plusieurs libéraux ou néo-démocrates reconnus: M. Pierre Elliott Trudeau, Me Michel Robert, Mme Casgrain, M. Yves Michaud, etc.

Il croit aussi qu'il est normal que les votes de grève se prennent au scrutin secret mais il s'oppose à ce que cette procédure soit contrôlée par d'autres que les responsables du syndicat. La possibilité que des officiers gouvernementaux surveillent les votes de grève a été soulevée la semaine dernière par le ministre québécois du travail, M. Bellemare.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MERCREDI, 9 NOVEMBRE 1966 TROIS

La Corporation de gaz veut augmenter le tarif de 8.5 p.c.

par Gilles LESAGE

La Corporation de gaz naturel du Québec a soumis hier une requête à la Régie de l'électricité et du gaz demandant la permission de hausser d'environ 8.5 pour cent en moyenne les tarifs du service continu à la clientèle domestique, commerciale et industrielle.

Les tarifs proposés prévoient l'augmentation de la facture mensuelle minimum de \$1.40 à \$1.60 dans le cas du service domestique, ce qui inclut les cent premiers pieds cubes de gaz. La facture minimum de la clientèle autre que domestique serait de \$3.00. Les autres modifications envisagées varient selon la consommation, la moyenne d'ensemble de l'augmentation s'établissant à environ 8.5 p.c.

Cependant, selon le communiqué transmis à la presse par la CGNQ, l'augmentation s'élève à 29 cents ou moins par mois, soit un cent ou moins par jour, pour 70 pour cent des factures du service domestique.

Mis en présence de ces prévisions "infinimentales", les journalistes ont vainement tenté de savoir quel était le revenu global supplémentaire prévu par la hausse proposée. Mais peine perdue. Les porte-parole n'ont pas voulu en dire plus "pour le moment" que ce que contient le communiqué.

Les tarifs proposés n'entraîneraient en vigueur qu'après l'émission d'une ordonnance par la Régie à la suite d'une audition publique. L'approbation de l'échelle actuelle des tarifs, le 1er juillet 1962, avait été faite trois mois environ après la requête initiale de la corporation, requête qui avait soulevé une vive opposition, notamment de la part des autorités municipales de Montréal.

Selon la compagnie, "les tarifs proposés se comparent favorablement à ceux d'autres villes canadiennes et la facture minimum proposée est inférieure à celles d'un grand nombre de villes du Canada et des États-Unis".

La CGNQ soutient que la moyenne d'ensemble de l'augmentation envisagée est moindre que la hausse de l'indice des prix au consommateur pour tous genres de marchandises dans la région montréalaise. Les rapports du Bureau fédéral

Rejoint hier soir, le président du comité exécutif a dit que les autorités municipales n'avaient pas encore été avisées de cette requête de la CGNQ. "Des que nous le saurons, a dit M. Lucien Saulnier, nous demanderons au contentieux et aux experts du service des finances de l'examiner soigneusement. S'il y a lieu, et selon leur avis, la ville fera strictement connaître son opposition."

M. Saulnier a rappelé qu'à deux reprises déjà les autorités municipales avaient protesté vigoureusement contre des demandes de la Corporation de gaz naturel et qu'elles ne manqueraient pas d'agir de la même façon cette fois, et les hausses proposées lui semblaient non fondées ou simplement exagérées.

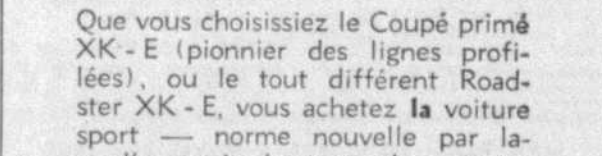
Un magasin coopératif affirme être boycotté par les grossistes

Le boycottage exercé par des marchands de gros en denrées alimentaires contre un magasin coopératif de Deux-Montagnes, en retardé l'ouverture, a été démenti par un groupement qui se donne comme non "l'organisation des combattants de la liberté", le marché devait ouvrir ses portes lundi.

"Plusieurs grossistes étaient prêts à nous expédier leur marchandise, a expliqué Mme Hélène Maloney, gérante du magasin coopératif, puis tout d'un coup, ils ont décidé de retirer leurs offres." Un des grossistes lui aurait tout simplement déclaré: "Je ne veux pas négocier avec vous, madame". Interrogé à ce sujet lundi, le vice-président d'une des plus importantes firmes de négoce de gros a admis que sa compagnie connaissait Madame Maloney, mais il a ajouté n'avoir "rien à déclarer là-dessus".

Quelque 200 ménagères de Deux-Montagnes ont acheté chacune deux actions de \$5 et on prévoyait que 200 autres en feraient autant en fin de semaine.

Quelle Jaguar vous convient le mieux?



Que vous choisissiez le Coupé primé XK-E (pionnier des lignes profilées), ou le tout différent Roadster XK-E, vous achetez la voiture sport — norme nouvelle par laquelle sont jugées toutes les voitures sport. Cinq minutes au volant d'une Jaguar XK-E vous dira pourquoi! Quittez la salle de montre dans la Jaguar que vous préférez... Et alors, faites un bon arrangement avec...

VOTRE DÉPOSITAIRE JAGUAR

GAREAU MOTOR SALES INC.
10175, rue Papineau, Montréal — 381-3987
JAGUAR OF EASTERN CANADA (SALES) LTD.
8505, ch. De la Madeleine, Montréal 9, Qué. — 342-2554

Cours de conduite automobile

A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le ministère des transports, commencera le samedi 19 novembre courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour renseignements: **352-8210**

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les **GOUTTIERES "PRIMEAU"**

GALVANISÉE • ALUMINIUM OUVRIER

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

c'est la saison!...

BAROLO
FONTANAFREDDA

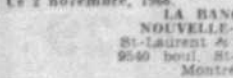
sachez choisir!

IMPORTÉ PAR: **LA REGIE DES ALCOOLS**

AVIS est par les présentes donné que le 31^{er} jour de novembre 1966, sous le No. 1940248, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la ville de Montréal, Québec, un contrat de vente, cession et transport par M. Miller Inc. à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes des livres, actuels ou futurs dudit M. Miller Inc. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(1) du Code civil de la province de Québec.

Ce 3^{ème} jour de novembre 1966.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
St-Laurent & Laval
9040 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.



CITÉ DE BEAUFORT

La Cité de Beaufort considère d'accorder un bail pour l'opération de l'Hôtel Grove, situé au 26 Chemin Bord du Lac dans la Cité de Beaufort.

Toute personne qui est intéressée à déposer une soumission pour occuper cet Hôtel peut contacter le Gérant de la Cité à 2380 boulevard Beaufort, Beaufort, pour de plus amples renseignements.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 11-896 EX PARTE

FLAVIE ACHARD, secrétaire, célibataire et majeure, domiciliée et résidant au 2945 avenue Maplewood, appartement 10 dans la cité et district de Montréal, requérante,

—VS—

JEAN-LOUIS MASTROTTO, aviculteur, autrefois domicilié à Chambly, dans le district judiciaire de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à JEAN-LOUIS MASTROTTO, intimé, selon un jugement de la Cour supérieure de Montréal, dans le dossier numéro 11-896 EX PARTE, en date du 4 novembre 1966, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne "Une certaine parcelle de terrain, située dans la municipalité de St-Joseph de Chambly, connue et désignée aux Plans et Livres de renvoi officiels de ladite paroisse de St-Joseph de Chambly, comme étant une partie du lot (ptie. 175) avec maison et autres bâtiments dessus érigés."

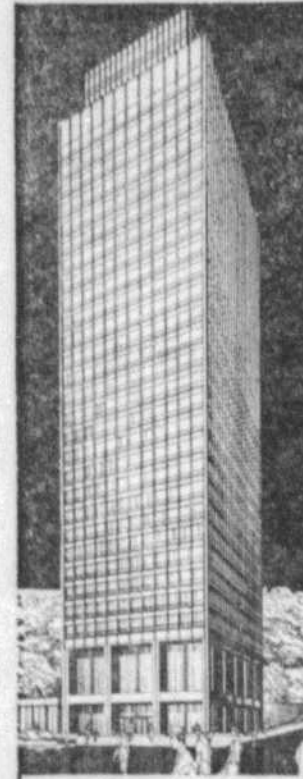
Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des Avis au défaut décrit dans l'Avis ci-haut mentionné, FLAVIE ACHARD deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 4 novembre 1966.

PIERRE ROCH,
Protonotaire adjoint C.S.,
Mes Deschênes, de Grandpré,
Colas, Godin, Coderre &
Lapointe,
250, Place Victoria,
Montréal, 3.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

APARTEMENTS A LOUER



On se place bien les pieds... Quand on pend la crémallière au Cartier.

le CARTER
PEEL ET SHERBROOKE

Location et gérance:
Montreal Trust
Tél.: 845-0422

AVIS est par les présentes donné que le 31^{er} jour de novembre 1966, sous le No. 1940248, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la ville de Montréal, Québec, un contrat de vente, cession et transport par M. Miller Inc. à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes des livres, actuels ou futurs dudit M. Miller Inc. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(1) du Code civil de la province de Québec.

Ce 3^{ème} jour de novembre 1966.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
St-Laurent & Laval
9040 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

CITÉ DE BEAUFORT

La Cité de Beaufort considère d'accorder un bail pour l'opération de l'Hôtel Grove, situé au 26 Chemin Bord du Lac dans la Cité de Beaufort.

Toute personne qui est intéressée à déposer une soumission pour occuper cet Hôtel peut contacter le Gérant de la Cité à 2380 boulevard Beaufort, Beaufort, pour de plus amples renseignements.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 11-896 EX PARTE

FLAVIE ACHARD, secrétaire, célibataire et majeure, domiciliée et résidant au 2945 avenue Maplewood, appartement 10 dans la cité et district de Montréal, requérante,

—VS—

JEAN-LOUIS MASTROTTO, aviculteur, autrefois domicilié à Chambly, dans le district judiciaire de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à JEAN-LOUIS MASTROTTO, intimé, selon un jugement de la Cour supérieure de Montréal, dans le dossier numéro 11-896 EX PARTE, en date du 4 novembre 1966, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne "Une certaine parcelle de terrain, située dans la municipalité de St-Joseph de Chambly, connue et désignée aux Plans et Livres de renvoi officiels de ladite paroisse de St-Joseph de Chambly, comme étant une partie du lot (ptie. 175) avec maison et autres bâtiments dessus érigés."

Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des Avis au défaut décrit dans l'Avis ci-haut mentionné, FLAVIE ACHARD deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 4 novembre 1966.

PIERRE ROCH,
Protonotaire adjoint C.S.,
Mes Deschênes, de Grandpré,
Colas, Godin, Coderre &
Lapointe,
250, Place Victoria,
Montréal, 3.

Pearson: la prospérité matérielle au service de l'identité canadienne

TORONTO. — Le premier ministre Pearson a demandé hier soir aux Canadiens d'utiliser plus efficacement leur prospérité matérielle à mettre en valeur "l'identité" canadienne et à atteindre les satisfactions spirituelles de la Bonne Société.

Gains importants

(Suite de la première page)

O'Connor, Winthrop Rockefeller, son frère, est devenu le premier gouverneur républicain de l'Arkansas; de tendance modérée, il a défilé le ségrégationniste Jim Johnson.

• Mme Lurleen Wallace, femme du gouverneur ségrégationniste George Wallace, a été élu gouverneur de l'Alabama assurant la permanence du contrôle de son mari sur cet Etat et fortifiant les ambitions de ce dernier comme éventuel candidat ségrégationniste dans les élections présidentielles de 1968.

• En Georgie, le ségrégationniste Lester Maddox est élu gouverneur tandis qu'un républicain conservateur, Claude Kirk, a renversé un démocrate libéral au poste de gouverneur de la Floride.

• Au Massachusetts, le républicain Edward Brooke devient le premier Noir élu au Sénat depuis 1880. De tendance modérée, il s'oppose à la violence comme moyen d'obtenir l'égalité pour les Noirs.

LES REPUBLICAINS

Victime en 1964 d'une désastreuse débâcle, le parti républicain a effectué lors des élections législatives américaines du 8 novembre un solide départ vers sa renaissance à l'échelle nationale, sans empêcher toutefois les démocrates de maintenir leur imposante majorité dans les deux chambres du Congrès.

Telle est la première conclusion qu'il est permis de tirer de la consultation populaire d'hier pour le renouvellement de la Chambre des représentants, du tiers du Sénat et la nomination de 35 gouverneurs d'Etats.

Le renouveau du parti républicain est dominé par l'imposant succès remporté dans le Michigan par le gouverneur George Romney pour le renouvellement de son mandat, par la victoire de Charles Percy comme sénateur de l'Illinois contre le démocrate Paul Douglas, par l'élection de Howard Baker comme sénateur du Tennessee et le premier républicain jamais porté au Sénat fédéral dans cet Etat — par les victoires de Nelson Rockefeller au poste de gouverneur de New York, de son frère Winthrop au poste de gouverneur de l'Arkansas et du Noir Edward Brooke dans le Massachusetts qui fera de lui le premier noir envoyé au Sénat fédéral depuis 1880.

Les démocrates, cependant, ont visiblement maintenu leur majorité au Sénat où leurs pertes ne dépasseront finalement pas les provisions de deux à quatre sièges et où, à la chambre, ils conserveront une confortable marge sur leurs adversaires républicains.

Les succès démocrates comportent cependant certaines ombres: les élections des ségrégationnistes Lurleen Wallace comme gouverneur de l'Alabama et Lester Maddox comme gouverneur de la Georgie. Dans le Maryland, cependant, après avoir pris un départ qui devait pratiquement lui assurer le succès, le démocrate George Mahoney, dont la campagne avait été fondée essentiellement sur le "ressac blanc", a été battu par le républicain libéral Spiro Agnew pour le poste de gouverneur.

Dans le Massachusetts, Edward McCormack, démocrate, nouveau leader de la Chambre des représentants, qui tentait de détrôner le gouverneur républicain John Volpe a échoué et s'est déclaré vaincu.

Ces divers résultats, dont certains sont déjà connus, ont donné au parti républicain deux possibles candidats libéraux pour la présidence des Etats-Unis — George Romney et Charles Percy — qui, avec Nelson Rockefeller, pourraient constituer l'ossature d'un parti renoué dans le sens du libéralisme et réduisant à néant les ambitions que Richard Nixon continue de couvrir. Ils auront également ouvert, avec l'élection "par procuration" du gouverneur Wallace en Alabama, la voie à la création d'un troisième parti pour les élections de 1968.

Déjà les yeux se tournent vers la Californie où les bureaux de vote ferment trois heures après ceux de l'est des Etats-Unis: les premières indications donnent le républicain conservateur Ronald Reagan en tête et la NBC le prévoit déjà vainqueur du gouverneur démocrate sortant Edmund Brown.

AVIS est par les présentes donné que le 31^{er} jour de novembre 1966, sous le No. 1940248, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la ville de Montréal, Québec, un contrat de vente, cession et transport par M. Miller Inc. à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes des livres, actuels ou futurs dudit M. Miller Inc. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(1) du Code civil de la province de Québec.

Ce 3^{ème} jour de novembre 1966.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
St-Laurent & Laval
9040 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMENT, en haut, face au parc duplex luxueux etc. 7 1/2 — \$61,000. Tél.: 272-6738. 12-11-66

Rue St-Joseph, 1 x 8 x 5, 3, garage en terrasse \$25. Complet. Usé peigné \$18. \$20. \$30. Imperméable, double d'hiver \$15. vestons sport \$10, pantalons \$3 et \$6.50. JNO

HOMME DEMANDE

Recherche professeur pour correction de cours de comptabilité et d'administration par correspondance. Boite postale 326, Station Yvonville. 14-11-66

LOGEMENT A LOUER

Ville Lemoyne — appartements meublés, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100. JNO

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 8% — sur propriété — \$5. 9-4332. JNO

J.-Noël Tremblay: Ottawa est le tombeau des Canadiens français

CHICOUTIMI. — Le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a déclaré à Chicoutimi qu'il considère toujours Ottawa comme le tombeau des Canadiens français.

Pour un meilleur traitement des fonctionnaires à leur retraite

OTTAWA. — Dans un mémoire adressé lundi au premier ministre, M. Lester B. Pearson, l'Alliance de la fonction publique du Canada plaide de nouveau la cause des fonctionnaires fédéraux à la retraite, enjoignant au gouvernement fédéral de réviser périodiquement leurs pensions de retraite en regard de la hausse du coût de la vie.

"Nous avons commencé à réaliser qu'un objectif national purement canadien s'est développé au cours du premier siècle de la nation, particulièrement au cours des vingt-cinq dernières années. Ceci comprend notamment le choix délibéré et libre, comme base de notre société, de la diversité sociale et culturelle, plutôt que celui de l'uniformité."

Nous acceptons, a poursuivi M. Tremblay, que la liberté et l'unité canadienne prennent racine dans la diversité. Ceci rend parfois plus ardue la poursuite d'un objectif national, mais ceci le rend aussi beaucoup plus satisfaisant.

Des bourses pour \$3,500 aux gagnants de l'Expo-sciences

Des bourses d'études et des prix d'une valeur globale de plus de \$3,500 seront distribués aux différents gagnants de l'Expo-Sciences de Montréal, qui aura lieu au gymnase du Mont-Saint-Louis, les 30 mars et 1er avril prochains.

C'est ce que révélait lundi soir M. Vladimir Paskievic, professeur agrégé au département de génie physique de l'Ecole Polytechnique, président du comité qui organise cette septième exposition scientifique annuelle.

"La bourse la plus importante sera celle de \$500 pour études universitaires, accordée par le ministère de l'Éducation, mais les gagnants des quatre différentes catégories, entre autres, mériteront chacun une bourse de \$300", a ajouté M. Paskievic.

"Expo-Sciences, un mouvement répandu sur tout le continent nord-américain, a pour but d'encourager les élèves d'écoles secondaires à entreprendre eux-mêmes un travail scientifique. L'Expo-Sciences de Montréal intéresse les étudiants de l'île de Montréal et des environs, et est devenue l'une des plus importantes au Canada puisqu'elle s'adresse annuellement à quelque 250 écoles groupant des milliers d'étudiants."

M. Paskievic a dit que l'an dernier, l'on avait obtenu 88 inscriptions représentant 75 institutions, tant de langue anglaise que de langue française, et ce, grâce à la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de la Commission des écoles protestantes de la région métropolitaine, de plusieurs associations professionnelles, et surtout de ceux et celles qui enseignent les sciences aux jeunes.

"Tout semble indiquer que nous obtiendrons à nouveau leur collaboration cette année. Et il nous la faut dès maintenant: puisqu'un jeune a besoin d'environ trois à quatre mois pour préparer son montage", a-t-il ajouté.

"Pour ce qui est du financement du projet, nous entreprendrons sous peu une sollicitation à l'échelle privée."

La pétition est envoyée au gouverneur général

TORONTO. — La pétition de 5,000 noms demandant l'annulation des 26 syndicalistes condamnés à l'emprisonnement pour outrage au tribunal a été envoyée au gouverneur général. Elle avait été précédemment refusée par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Earl Rowe, qui a expliqué que la question relevait du gouvernement fédéral.

Des centres du centenaire à Victoriaville et La Malbaie

QUEBEC. — M. Yves Gahias, secrétaire de la province et ministre chargé du programme du centenaire dans le Québec, annonce que le projet de construction d'un centre aquatique dans la ville de Victoriaville a été officiellement approuvé.

Cet édifice dont le coût s'élèvera à \$260,000, comprendra une piscine de dimensions olympiques avec gradins pour recevoir 150 spectateurs, vestiaires et douches.

En vertu de l'entente fédérale - provinciale concernant l'exécution de projets pour fêter le centenaire, le gouvernement du Québec versera \$50,000, le gouvernement fédéral contribuera pour \$50,000 et la ville de Victoriaville versera le solde.

M. Gahias a également annoncé que le projet de construction d'un centre culturel dans la ville de La Malbaie a été également approuvé.

Cet édifice dont le coût s'élèvera à \$120,000, comprendra une piscine avec salles de débâillage, salle pour jeux d'intérieur, un casse-croûte, une bibliothèque avec atelier de reliure, salle de réunions et le bureau pour l'administration.

En vertu de l'entente fédérale - provinciale concernant l'exécution de projets de célébration du centenaire, le gouvernement du Québec versera \$46,666.67, le gouvernement fédéral contribuera pour \$33,333.33 et la ville de La Malbaie versera la différence du coût.

Le coût des projets du centenaire au Québec ayant reçu l'approbation de principe de la commission s'élève maintenant à \$18,907,960. Le Québec contribuera pour \$6,174,066.94, le gouvernement fédéral versera \$5,227,333.30 et les promoteurs, \$6,686,648.06.

APPRENEZ A PENSER POUR MIEUX VIVRE
LA BASE DE LA PERSONNALITE EST LA CULTURE
Cours de culture générale

Pour renseignements gratuits expédiez le coupon au
CENTRE DE FORMATION CULTURELLE
42 A. Clermont, P.Q.
Ville de Laval, P.Q.

CHERCHEZ-VOUS UNE SITUATION MEILLEURE!
enfin un cours
D'INSPECTEUR EN SECURITE INDUSTRIELLE
(prévention des accidents sur les chantiers forestiers, dans les mines, dans les usines et dans la construction).
LECONS REDIGÉES PAR DES SPECIALISTES EN FONCTION DES REGLEMENTS DU PAYS

Nom Prénom
Adresse Age
Tél.

AVIS AUX USAGERS DU FRET AÉRIEN ET DES MESSAGERIES D'AIR CANADA

Air Canada regrette, devant l'éventualité d'une grève des membres du Syndicat International des Machinistes le 14 novembre, d'avoir à placer les embargos suivants sur les expéditions par fret aérien et messageries aériennes:

1. A 0800 heures, le 11 novembre 1966;
 - a) Le bétail et les denrées périssables.
 - b) Les expéditions, par Air Canada, à partir de points situés au Canada et à destination de points situés en dehors du Canada.
 - c) Les expéditions, par Air Canada, à partir de points situés en dehors du Canada à destination de points situés au Canada.
- 2) A minuit, le 11 novembre 1966;

—Toutes les autres expéditions.

Une partie du personnel sera en devoir à nos entrepôts au cours de la grève pour permettre aux destinataires de passer chercher la marchandise qui s'y trouvera au début de la grève.

Un service restreint de livraison sera disponible dans certaines villes au cours de la grève pour écouler la marchandise se trouvant alors entre nos mains.

Les destinataires sont priés de prendre livraison de leurs biens avant le début de la grève, pour réduire la possibilité de retards après le commencement de celle-ci.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au plus proche bureau d'Air Canada.

AIR CANADA

Le comité de nutrition de la corporation des diététistes du Québec recommande:

- la révision des faux d'assistance publique en fonction de la révision du budget des assistés;
- une meilleure éducation du public en ce domaine

par Renée ROWAN

79 p.c. des assistés de la province de Québec n'ont pas les revenus suffisants pour couvrir les nécessités premières de la vie et 45 p.c. de la clientèle des cliniques extérieures des hôpitaux n'ont pas l'argent suffisant pour l'achat des aliments nécessaires pour couvrir leurs besoins alimentaires.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par le comité de nutrition de la Corporation des diététistes du Québec dans cinq hôpitaux de Montréal, dont trois de langue française.

Les résultats de cette enquête et les recommandations qui en découlent ont été présentés en fin de semaine dernière, aux membres de la corporation réunis en journée d'étude au Mont-Gabriel. La présentation du mémoire a été suivie d'une discussion à laquelle ont participé Mlle Andrée Beaulieu, du Mont-Gabriel Hospital, et Mlle Sandra Cohen, du Royal Victoria Hospital. Le Dr Normand Belliveau, président désigné de l'Association médicale canadienne, présidait le panel.

Le mémoire recommande, pour les assistés sociaux, l'adoption d'échelles d'allocation appropriées qui permettent de pourvoir aux nécessités premières de la vie et en même temps de couvrir les besoins nutritifs de chaque individu par la pratique d'une bonne alimentation.

Le comité de nutrition de la Corporation des diététistes a entrepris cette étude il y a un an, lorsque la province se disposait à appliquer le pro-

gramme d'assurance-hospitalisation pour les malades externes des hôpitaux. Pendant une semaine, on a interviewé au hasard 856 personnes fréquentant les cliniques extérieures des consultations des hôpitaux suivants: Maisonneuve, Notre-Dame, Ste-Jeanne d'Arc, Mont-Gabriel et Royal Victoria.

Pour le calcul des résultats, on a utilisé le "Budgeting for Basic Needs", publié par le Montreal Council of Social Agencies et révisé en 1964 par le "Montreal Diet Dispensary".

Les résultats de l'enquête

1) Les personnes éligibles à l'assistance fédérale ou le fait, ne sont que les vétérans, chômeurs, les personnes au-delà de 65 ans.

Les femmes enceintes ou qui allaitent, les jeunes enfants et les adolescents dont les besoins nutritifs sont beaucoup plus marqués, ne peuvent compter que sur l'assistance provinciale qui est largement déficiente.

Cette situation engendre des états de malnutrition dans tout un secteur de la population qui compte surtout des jeunes. Ce groupe devrait au contraire recevoir une attention spéciale afin qu'il ne devienne pas un fardeau pour la société.

2) 45 p.c. du nombre total de malades interviewés n'ont pas l'argent suffisant pour l'achat des aliments nécessaires à leurs besoins alimentaires.

Les chiffres obtenus sont significatifs quant à l'insuffisance des revenus. L'enquête démontre également que le pourcentage des malades à revenus insuffisants dans les hôpitaux français dépasse de 20 p.c. celui des hôpitaux anglais.

Cette situation peut s'expliquer par l'attitude des Cana-

diens français devant les consultations externes.

3) Le déficit mensuel n'est pas de l'ordre de quelques dollars. L'écart entre le revenu mensuel et les dépenses essentielles (nécessités premières de la vie) se chiffrent parfois jusqu'à des centaines de dollars surtout dans le cas des familles nombreuses. Ceci engendre souvent un état d'anxiété qui empêche la personne de fonctionner sur les plans psychologique ou humain.

4) Un grand nombre de malades interrogés ont reçu une prescription médicale les obligeant à un régime spécial plus coûteux que le régime normal.

5) L'indice des prix à la consommation a augmenté depuis deux ans mais les allocations sont restées stagnantes.

Les recommandations

Pour toutes ces raisons et à cause des faits qui ressortent de cette enquête, le mémoire des diététistes (qui sera soumis aux autorités gouvernementales) réclame:

1) Une augmentation des allocations provinciales de base afin de permettre à la famille de faire face aux situations nécessaires premières de la vie;

2) une somme d'appoint ajoutée à l'allocation de base afin de permettre à la famille de faire face aux situations imprévues. Dans le domaine de l'alimentation, les imprévus peuvent se rattacher aux régimes spéciaux pendant une maladie, la convalescence et dans certains cas, la grossesse;

3) l'application rapide de mesures d'assistance adéquates;

4) une révision périodique du taux des allocations en fonction de l'augmentation du coût de la vie, en particulier des aliments;

5) l'emploi, par le ministère de la santé, de diététistes spécialisés en hygiène publique, capables d'élaborer un budget familial.

L'éducation et l'assistance publique, soulignent le mémoire, forment un "tandem" qui devrait servir de base à la protection des assistés sociaux et au maintien de la santé publique.



Gilbert dessine pour sa collection des tissus imprimés magnifiques

Des lignes simples, des tissus souples et superbes, des couleurs brillantes d'un goût sûr, voilà l'essentiel de la collection croisière 67, que présentait, hier, à la presse, le jeune couturier montréalais Gilbert.

On voudrait, comme ces privilégiés qui délaissent Montréal par temps froids, partir vers des îles ensoleillées et mettre dans ses valises les vaporeuses robes dessinées par Gilbert, des robes jeunes, bien coupées, très colorées.

Le couturier accorde beaucoup d'importance aux tissus qui doivent pour le voyage, dit-il, être intouchables. Il emploie beaucoup de pures soies légères comme un souffle, des chiffons, des crêpes, parfois de la toile. La plupart de ces tissus sont des importations italiennes dont il a souvent dessiné lui-même le motif. Ses préférences vont aux tissus jumelés qui, disons-le, sont magnifiques: pure soie et chiffon présentant le même imprimé et utilisés avec beaucoup de bonheur pour les "loga" et les robes "cages". Dans d'autres modèles, la robe sera en soie et les manches en chiffon ou ce ne sera que l'écharpe qui sera en tissu transparent.

A noter: les manches médievales de plusieurs robes, un rappel de la jupe elle aussi légèrement évasée.

Aussi été remarquée l'autre matin: une petite robe toute simple, en crêpe noire, aux manches espagnoles garnies de pompons noirs.

Gilbert, une fois de plus, offre à sa clientèle une collection que les femmes, jeunes et moins jeunes, auront plaisir à porter.

La planification familiale, responsabilité collective des pays riches comme pauvres

par Solange CHALVIN

Les réserves de nourriture et l'augmentation de la population

Ce n'est pas parce que le Canada ne connaît pas le problème de la surpopulation et son frère jumeau, la famine, qu'il doit continuer de se désintéresser de cette question. Abstentionnisme, fréquemment, aux Nations unies et à l'Organisation mondiale de la santé, quand on discute de planification familiale comme moyen de contrôle de la population, il est temps que le Canada, pays riche comme son voisin américain, prenne une position énergique dans ce domaine. C'est ce que déclarait à Montréal, le vice-président de la Fédération internationale de planification familiale, M. George Cadbury, à l'ouverture du symposium organisé hier à l'hôtel Reine-Élisabeth par l'Association montréalaise pour la planification familiale.

Même de façon intéressée et égoïste, le Canada devrait se préoccuper davantage de l'organisation des pays en voie de développement, car si ceux-ci ne sortent pas rapidement de leur marasme économique, ils n'accepteront plus de voir d'autres individus vivre cent fois mieux et surtout manger à leur faim. Donnait l'exemple d'Haiti qu'il connaît bien pour y avoir travaillé, le conférencier précisait: "Il y a quatre millions de gens qui ont faim à Haiti, et cela à quelques pas d'un pays dont les gens mangent plus qu'à leur faim, les États-Unis. Que pouvons-nous pour eux. Ils sont établis sur une terre aride où l'on n'arrive plus à faire pousser quoi que ce soit. Bien sûr, ces gens voudraient bénéficier des techniques agricoles révolutionnaires qui permettent de faire pousser grâce à des semences spéciales des fruits et des légumes dans des rochers, à condition qu'il y ait du soleil. Mais ils veulent aussi et surtout nourrir immédiatement les enfants qu'ils ont et surtout éviter de donner la vie inconsciemment à d'autres enfants si les techniques en question n'ont pas encore été établies à l'échelle nationale.

Dans les derniers douze mois, 70 millions de plus d'individus sont apparus sur la terre; pendant la même période les réserves de nourriture n'ont à peu près pas bougé. Depuis quelques mois, grâce à ces techniques dont il a été question plus haut, le conférencier a admis que les réserves avaient sensiblement progressé mais nullement au rythme même de l'augmentation de la population. Sommes-nous satisfaits, a demandé le conférencier, d'apprendre par les journaux, que 55 p.c. de la population est sous-alimentée?

Parmi les moyens mis à la disposition des nations pour combattre ce fléau de la faim, outre les procédés agricoles et l'augmentation des vivres, le conférencier ne voit que celui de la réduction des naissances. "Ce n'est pas après la naissance qu'il faut réfléchir... mais avant". L'avortement qu'on pratique sur une haute échelle même dans des pays dits civilisés est une réponse négative et anti-naturelle, c'est la réponse de gens qui n'ont pas prévu. La planification familiale est, selon M. Cadbury, la réponse d'individus conscients de leurs responsabilités personnelles et collectives.

L'Association internationale de planification familiale dont M. Cadbury est le vice-président groupe à l'heure actuelle une cinquantaine de pays dans lesquels des cliniques d'information ont été ouvertes pour sensibiliser le public à cette question et pour apporter des réponses à ceux qui le désirent. Ces cliniques sont ouvertes en accord ou sur la demande des économistes, médecins, enseignants et gouvernants qui voient dans la planification familiale l'une des solutions à offrir à un peuple qui crève de faim ou encore à un peuple qui pourrait partager ses richesses avec d'autres pays. Les pays d'Amérique latine, précisait M. Cadbury, qui sont les derniers adhérents au mouvement, ont une augmentation annuelle de population de 3.6 p.c. et 25 p.c. de leur population a moins de quinze ans. On voit à quels problèmes économiques peuvent se heurter ces pays.

Si l'homme a le droit de surmonter la maladie, la mort, je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas le droit d'être bien informé quand il s'agit de donner la vie. La planification familiale n'est pas un mouvement qui oblige les gens à pratiquer telle ou telle attitude, c'est un mouvement qui fournit l'occasion aux individus de se renseigner sur les méthodes nécessaires pour mettre au monde le nombre d'enfants qu'ils désirent.

La méthode idéale n'est pas encore inventée, a dit le Dr Mongeau, et il faut bien que chaque couple, bien dirigé par un médecin, accepte de prendre ses responsabilités en ce domaine. Ce n'est pas tant l'efficacité de la méthode qui compte — bien que celle-ci soit primordiale — c'est surtout son degré d'acceptation par le couple.

Nous donnerons demain un compte rendu des autres communications. Nous vous signalons que demain après-midi à "Femmes d'aujourd'hui" on consacrera une demi-heure à la présentation du même sujet en invitant des femmes mariées et même un homme marié à venir exposer son point de vue sur la planification familiale.

Optrex Le bien-être des yeux
OPTREX en compresses
soulage vite les yeux fatigués, les rafraîchit et leur redonne tout leur éclat naturel.
Également en solution pour bains oculaires.
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Cuisine et vins de choix
Dîner à la chandelle
à "La Vieille France" ce soir
et tous les soirs, sauf le dimanche
Ce restaurant fameux bien connu des initiés du midi est désormais ouvert le soir.
Les gourmets désireux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, 50, rue St-Jacques, sont accueillis avec une franche cordialité par les patrons de l'établissement.
Un service attentif est assuré à la Salle Normande ou au Tunnelier.
Diner's Club FACILITES DE STATIONNEMENT
Pour réservations appelez Gérard: 845-1575
La Vieille France

Importé de France
CIDRE DE POMMES
Fruité — Léger (25% en alcool). Toute la saveur et le parfum des véritables pommes à cidre de NORMANDIE.
Conforme aux normes de pureté et de qualité fixées par les autorités françaises et canadiennes.
Recettes d'emploi pour préparation de Punches et cocktails sur l'étiquette complémentaire au verso de la bouteille.
Documentation et prix sur demande
Distributeur exclusif pour le Québec:
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy — Montréal 15 Tél.: 276-1224 ou 276-1127
EVA, la seule marque de cidre de Normandie en vente libre dans les épiceries du Québec, licenciées ou non.

Une jeune fille de Vancouver est élue Miss Canada 1967

TORONTO. — Le titre de Miss Canada 1967 a été décerné à Barbara Kelly, âgée de 19 ans, de Vancouver.

Susan Cousins, de Muskoka, jeune Ontarienne de 22 ans, s'est classée deuxième à ce concours auquel participaient 21 concurrentes de différentes provinces du Canada.

Elle recevra de nombreux prix dont une somme de \$5,000 une bourse d'étude de \$1,000, deux voitures, un voyage de deux semaines en Floride et plusieurs autres cadeaux.

Mlle Cousins travaille comme secrétaire, et elle est diplômée du Lawrence Collegiate de Muskoka.

Joanne Holm, 20 ans, de Winnipeg, étudiante à l'université du Manitoba, vient en troisième place; Heather Spear, 19 ans, d'Ottawa, qui suit des cours de sociologie à l'université Carleton, se classe quatrième; et Dayle Haddon, 18 ans, mannequin de Montréal, et membre de la société de la Croix-Rouge, en cinquième place.

DÉCÈS

BERTHIAUME — A Montréal, le 7 novembre 1966 à l'âge de 84 ans, est décédé madame veuve J.-P. Berthiaume, née Laura Lafont, mère de Gaston, Jacques (agronome), Jean, Mme René Monette (Lucile). Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque Lise no 745 rue Chénaille est à 9h45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Orville où le service sera célébré à 10 heures. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY — A l'hôpital Général de Montréal, le 7 novembre 1966 à l'âge de 73 ans, est décédé, Raoul Joly, époux de Nellie Orr et père de Loretta, William (Maurice) et Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.W. MacGillivray & Sons, no 3644 avenue Bananayne Verdun, pour se rendre à l'église St-Thomas More où le service sera célébré à 9h. Et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le ROYAL DE NEUVILLE
Code 542-G Code 542-F
Le plus populaire des vins pétillants importés.
Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.
Faites-en aussi votre vin de dimanche et des jours de fêtes
C'est le vin du sourire et de la joie

GOÛTE-VIN dit "TASTEVIN"
Accessoire de dégustation bien connu des Amateurs de Vin et des Gourmets

Un homme de bon goût à une BIBLIOTHÈQUE

et une VINOTHÈQUE qu'il garnit l'une, de beaux livres l'autre, de bonnes bouteilles.

Pour choisir les uns ou les autres, demandez notre Guide d'Achats et nos prospectus pour vos casiers à bouteilles et vos verres à vin.

AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy — Montréal 15
Tél.: 276-1224 ou 276-1127

SALON DE THÉ DU VIEUX MONTRÉAL
Le thé est servi tous les jours sauf le lundi de 2 heures à 5 heures.
Prix d'entrée: trois dollars.
418, rue Bonsecours

LE CACHET "GRAND SIECLE"
Une idée lumineuse de cadeau pour vous, ou pour offrir à Noël! Un magnifique carré de soie, roulotté main, dans un choix de coloris éclatants: blanc/or, aux bordures de ton marine, vert ou bourgogne. Une importation exclusive de Suisse, marquée au seau de la Nouvelle-Orléans, une des grandes boutiques-mode du troisième étage, chez Eaton.

EATON

Roger Lemelin croit à la possibilité d'un sentiment national au Canada, construit sur des abstractions

TORONTO. — L'écrivain Roger Lemelin a déclaré hier à Toronto que les problèmes culturels du Canada sont un défi que le pays doit relever pour devenir "un peuple hautement civilisé, un des premiers peuples du monde."

M. Lemelin a avoué avoir déjà perdu confiance, dans le passé, en la possibilité d'être

citoyen d'un vrai pays. Si le Canada est difficile à comprendre, a-t-il continué, tous les Canadiens vivent présentement une "expérience extraordinaire".

"La façon la plus certaine dont ce pays pourra devenir une nation souveraine, c'est par la souveraineté intellectuelle et artistique de ses par-

ties. Quand nous avons un voisin comme les États-Unis, c'est par le style, l'éthique et une personnalité bien tranchée qu'on s'impose. Or, là où ces qualités, ces forces peuvent être obtenues normalement dans un pays unilingue, il arrive que dans un pays comme le Canada, si divers, si apparemment déchiré par des difficultés linguistiques, c'est par un cheminement beaucoup plus ardu, beaucoup plus abstrait que nous pouvons arriver à ce résultat."

"C'est par la combinaison d'une multitude de compromis, par l'équilibre d'un certain nombre d'oppositions profondes que nous arriverons à cette grandeur. Nous sommes le premier peuple du monde à essayer de construire un sentiment national sur des abstractions", a conclu M. Lemelin.

De son côté, M. Guy Gauthier, homme d'affaires de Montréal, s'est dit d'avis que la province de Québec "ne peut pas évoluer seule, sans

causer des torts irréparables à la force de son économie et à son peuple."

"Je suis un Canadien français qui essaie de vivre selon les idéaux de la culture canadienne-française. Mais je sens qu'un Québec séparé du Canada perdrait non seulement sa culture mais aussi sa richesse, parce qu'il deviendrait isolé dans une Amérique du Nord anglophone, a ajouté M. Gauthier.

Les deux hommes participaient à une discussion à l'occasion du congrès annuel de l'Association des radiodiffuseurs de langue française du Canada qui se tient cette année à Toronto.

Roger Duhamel, imprimeur de la reine, auteur et critique, a présenté aux radiodiffuseurs un tableau de l'activité du Québec dans différents domaines artistiques. Pour sa part, M. Gaby Lalonde, président de la Société de publicité du Québec, a fait état d'un besoin de recherches plus poussées dans la société québécoise.

Pour prévenir la diffusion de littérature haineuse

OTTAWA. — Le gouvernement propose de nouveaux amendements à la loi afin de prévenir la propagation haineuse au Canada.

Ces amendements sont contenus dans un projet de loi déposé au Sénat lundi.

Ainsi, trois nouveaux chapitres seront ajoutés au code pénal afin de rendre illégal le génocide de même que l'invitation à la haine contre un groupe racial ou ethnique quel qu'il soit.

Les tribunaux auront, après l'adoption du bill en question, le pouvoir de saisir les revues et journaux exploitant des sentiments de haine et pourront imposer des peines allant jusqu'à cinq ans de prison aux coupables.

Le projet de loi est en majorité basé sur les recommandations contenues dans le rapport d'un comité d'enquête présidé par le doyen de la faculté de droit de l'université McGill, M. Maxwell Cohen et publié plus tôt cette année.

Ce comité met la population en garde contre les groupes d'extrême-droite, venant pour la plupart du sud des États-Unis, qui distribuent des feuillets antisémites et raciaux au Canada.

Le rapport fait allusion aussi aux réunions antisémites tenues à Toronto, depuis deux ans, par le parti nazi canadien.

Le nouveau projet de loi a été soumis au Sénat par le leader du gouvernement, le sénateur John J. Connelly, et le débat débute aujourd'hui.

Le travail, une technique efficace pour le traitement du malade mental

Le travail est un instrument thérapeutique, un moyen de réadaptation et un mode de prévention de la maladie mentale, a déclaré hier le Dr Gaston Gravel en présentant le thème d'un colloque de deux jours sur "Le malade mental, le travail et la société".

Quelque 700 personnes, soit le double du nombre prévu par les organisateurs, assistent, à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, à ces assises qui réunissent des psychiatres, des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des surveillants, ainsi que des représentants des milieux industriels et syndicaux et des services de placement.

"A l'hôpital, explique un communiqué, le travail du malade mental est une technique de traitement et un instrument de réadaptation qui a suscité le développement de thérapie industrielle. A sa sortie, le malade aspire à reprendre son statut antérieur de travailleur. Pour atteindre cet objectif, le médecin aura recours aux services de plusieurs disciplines professionnelles: ergothérapeutes, psychologues, psychopédagogues, etc. La majorité des malades ainsi traités par cette équipe multidisciplinaire pourront retrouver leur indépendance."

Les familles, les agences sociales, le personnel des hôpitaux psychiatriques doivent joindre leurs efforts à ceux des employeurs, des syndicats ou vriers et des divers ministères concernés: santé, bien-être social et famille, industrie et commerce, travail, éducation".

Mais le travail est également un mode de prévention en ce qu'il peut être un indice de l'état de santé physique et mentale d'un individu. "Le refus du travail, l'impuissance à répondre à une demande habituelle, l'instabilité et plusieurs

autres attitudes morbides peuvent être interprétés comme signe de déséquilibre émotionnel ou symptôme de maladie mentale".

17 courtes communications ont été présentées hier et ont exposé ce qui se fait ailleurs dans le monde et donné les résultats d'expériences et d'études en cours au Québec. 13 autres communications seront présentées aujourd'hui.

Ce colloque est organisé par l'hôpital St-Jean-de-Dieu, avec la collaboration de l'hôpital St-Charles de Joliette. Il est patronné par les services psychiatriques du ministère provincial de la santé. Ses organisateurs espèrent que cette première rencontre permettra de mettre en commun des expériences et stimulera la formation de groupes d'études qui aborderont des questions plus spécifiques.

L'Ontario veut attirer les visiteurs de l'Expo

TORONTO. — Le ministère du tourisme et de l'information de l'Ontario a entrepris une importante campagne de publicité en vue d'amener les touristes américains à passer une partie de leurs vacances en Ontario, lorsqu'ils se rendront à l'Expo de Montréal.

"Il existe une foule d'attractions touristiques en Ontario susceptibles d'attirer et de retenir les visiteurs... Et il viendront si notre organisation fonctionne adéquatement", a déclaré M. F. J. Boyer, directeur exécutif au ministère.

"Les p'tits bonheurs", au Festival d'arts populaires de Vancouver

QUEBEC. — "Les p'tits bonheurs", une chorale de Québec, dirigée par M. Remy Gauthier, participera les 11 et 12 novembre prochains à un grand festival d'arts populaires, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

"Le Nickel" a haussé ses prix

PARIS. — Après le géant canadien "International Nickel", deuxième producteur mondial, la société française "Le Nickel" vient de relever le prix de vente de ses produits. Dans les deux cas, l'augmentation est de près de 10%.

Cette hausse, déclare-t-on à Paris dans les milieux professionnels, est plus importante en apparence qu'en réalité. En effet, depuis mai 1962, les prix du nickel n'avaient pas varié et à cette date ils venaient de subir une légère baisse d'un peu plus de 2%.

C'est "International Nickel" qui a pris au début du mois l'initiative d'un relèvement des prix, sa production de près de 200.000 tonnes par an ne suffisant plus à satisfaire tous ses clients. La demande en nickel s'est en effet fortement accrue au cours des dernières années, en raison notamment de l'augmentation de la production d'acier inoxydable et de l'emploi d'alliages au nickel dans les techniques de pointe (électronique, industrie spatiale, industrie atomique...).

Durant leur séjour à Vancouver, les membres de la chorale seront hébergés dans des familles sympathisantes avec l'organisation locale.

Un groupe semblable viendra compléter l'échange à Québec durant la période du carnaval d'hiver.

NEW YORK. — Dans un éditorial intitulé "De Gaulle prend les devants", le "New York Times" écrit vendredi:

"Le président Charles de Gaulle menaçait jadis de démissionner et de laisser la France sombrer dans le chaos si les électeurs ne l'appuyaient pas au moment du scrutin. C'était à l'époque son plus puissant argument électoral."

Selon un banquier, les taux d'intérêt resteront élevés

TORONTO. — Le vice-président et directeur général de la banque Toronto-Dominion, M. S.T. Paton prévoit que les taux d'intérêt demeureront longtemps élevés.

Notant que la hausse des taux d'intérêt était un phénomène mondial, M. Paton a indiqué qu'il est possible que la demande de capitaux se fasse sentir pendant beaucoup plus longtemps que ne le prévoient plusieurs observateurs, ce qui ne tardera ni empêchera pendant quelques années l'abolition du taux maximum auquel doivent s'en tenir les banques pour leurs prêts.

Prenant la parole au Canadian Club de Toronto, M. Paton a déclaré que le projet de loi revisant la loi des banques ne sera pas adopté avant le début de 1967.

Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp a proposé de remplacer le taux maximum actuel de 6 pour cent afin de permettre aux banques de prêter à des taux correspondant aux rendements des obligations. Le gouvernement veut fixer une limite flexible qui serait abolie complètement quand les conditions du cré dit seront plus souples.

Le Québec doit \$744,425 au Conseil des ports nationaux pour le pont Jacques-Cartier

OTTAWA. — La province de Québec doit au Conseil des ports nationaux la somme de \$744,425 depuis 1943 et ne manifeste aucune intention de rembourser cette dette, a déclaré hier le comité des comptes publics des Communes.

Le président, M. Howard Mann, a déclaré que la province a refusé au Conseil la possibilité d'obtenir un ordre de cour au Québec en vue d'exiger le paiement de la dette en rapport avec le pont Jacques-Cartier.

Le pont était administré jusqu'à l'abolition du péage en 1962 en vertu d'une entente tripartite selon laquelle Montréal et la province devaient payer au Conseil un tiers de tout déficit annuel.

A la fin de 1949, la province de Québec devait \$744,425.

L'auditeur-général, M. Maxwell Henderson, a déclaré que les déficits accumulés au 31 mars de cette année étaient de \$86,000,000, et qu'il était peu probable que le Conseil puisse jamais acquitter ses dettes au gouvernement ou même l'intérêt de ses dettes.

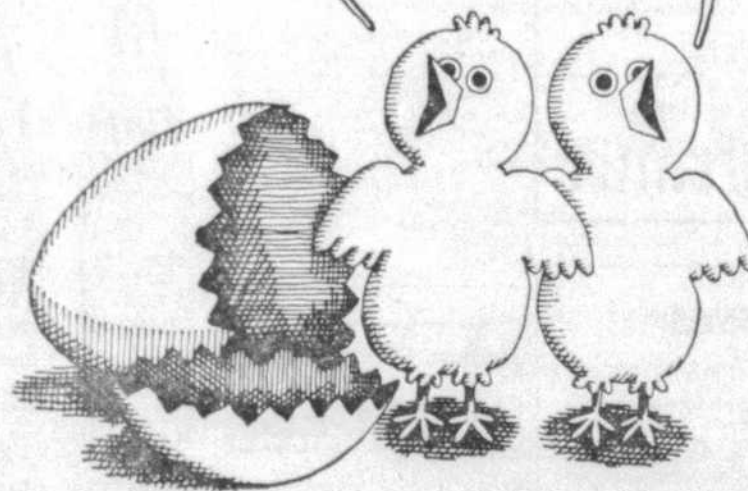
Il a ajouté que le Québec avait pratiquement ignoré toute correspondance concernant la dette, et que d'autre part le Conseil des ports ne peut prendre d'action légale sans obtenir auparavant l'autorisation du ministre de la Justice du Québec.

M. Jack Lloyd, membre du Conseil des ports, a déclaré

pour sa part que le remaniement financier sera l'objectif du Conseil pour fêter le centenaire.

Vite!!!
Quelques jours seulement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans payer l'intérêt couru!

Vite!!!
Quelques jours seulement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans payer l'intérêt couru!



Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada aujourd'hui même, car après le 15 novembre le prix d'achat inclura l'intérêt couru. N'attendez plus! Faites-le dès maintenant! Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Elles sont simples à encaisser en tout temps, à votre banque, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Et cette année, elles sont plus que jamais bonnes à garder. Les taux d'intérêt annuel s'échelonnent de 5% à 6% avec une moyenne de 5.48%. Vous pouvez aussi recevoir un intérêt sur l'intérêt. Les Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire, vous permettent de doubler votre argent. Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher. Achetez donc les vôtres dès maintenant.

ESTHETIQUE EN AFFAIRES INC.

Associés en recherches d'idées pour aménagements de bureaux et magasins.

Planification fonctionnelle d'espaces et esthétique d'intérieur.

DECORATEURS-ENSEMBLIERS DIPLOMES

M. Bélanger, S.D.E. Paul Gosselin, S.D.E.
Robert Pariseau, S.D.E. Claude Pichette, S.D.E.

5645, Christophe-Colomb — Tél.: 274-2576

2 JOURS CHOC

DEMAIN JEUDI ET VENDREDI LES 10 ET 11 NOVEMBRE CHEZ DUPUIS

L'UCC proteste contre ceux qui l'associent aux états généraux

L'Union catholique des cultivateurs s'oppose énergiquement à ce que son nom soit mis de quelque manière que ce soit aux états généraux du Canada français. A la suite de l'émission de télévision "Conférence de presse", dimanche dernier, l'UCC a tenu hier à faire la déclaration qui suit :

"Dimanche dernier, l'émission de télévision "Conférence de presse" portait sur les états généraux du Canada français. Il y fut particulièrement question de la représentation aux réunions spéciales qui se tiendront en novembre. Le président et le vice-président qui étaient interrogés par des journalistes mentionneront à plusieurs reprises que les personnes présentes le seraient à titre individuel mais, en même temps, se référeraient très souvent aux quelque 800 corps intermédiaires qui auraient participé au choix des délégués et aux diverses associations dont faisaient partie quelques centaines d'autres délégués. On a même mentionné à quelques reprises certains titres des personnes en question tels que des maires, des

présidents de commissions scolaires, etc... Cette émission constitue une preuve additionnelle que la confusion que certains craignaient non seulement existe mais semble être entretenue par certains responsables des états généraux. Ainsi, toujours au cours de la même émission, on a parlé à plusieurs reprises de quelques dizaines de personnes en se référant à l'UCC.

"Le comité exécutif de l'U.C.C., en réunion à Montréal, exprime son vif regret au sujet de cette façon de procéder et proteste devant l'opinion publique contre ceux qui en sont responsables. Il se croit d'autant plus justifié d'agir ainsi qu'il peut s'appuyer sur une politique bien définie en la matière de la plus haute autorité dans l'U.C.C., soit l'assemblée générale annuelle ou le congrès général qui, il y a à peine quelques semaines, adoptait une résolution très spécifique que nous rappelons ci-dessous et dont tous les intéressés voudront bien tenir rigoureusement compte puisqu'elle représente l'attitude

officielle de l'U.C.C. sur la question.

"En effet, le congrès général de l'U.C.C. tenu à Beauport les 18, 19 et 20 octobre 1966 a décidé à l'unanimité :

1. De ne participer en aucune façon aux états généraux du Canada français, à moins que :
- a) ce soit es états généraux du Québec (plutôt que du "Canada français"), vu principalement la raison d'être majeure et le champ d'action de l'U.C.C., et que
- b) ce soit sur une base de colloques ou de séances d'étude, plutôt que sur celle d'une assemblée délibérante, de manière à favoriser des échanges de points de vue sans aboutir à des décisions qui lieraient les participants ; et
2. De constater à quel point ce soit le droit de se servir de son nom dans une participation quelconque aux états généraux du Canada français ou pour tout ce qui peut se rattacher à cet événement."

Guy Rocher dénonce la situation scolaire à Montréal: "Nous avons les éléments nécessaires pour passer à l'action, il serait criminel de s'attacher à des structures périmées"

Dénonçant en termes énergiques la situation scolaire qui prévaut actuellement à Montréal, M. Guy Rocher a présenté hier un vigoureux plaidoyer en faveur de l'application immédiate des recommandations du rapport Parent, rendu public en mai dernier, et du rapport du Comité de coordination de la planification, publié il y a tout juste un mois.

C'est dire qu'on a maintenant les éléments nécessaires pour prendre les décisions qui s'imposent et pour passer à l'action", a dit M. Rocher, qui prenait la parole au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal.

"Il serait criminel de s'attacher à des structures périmées et dépassées, au moment où l'enseignement doit affronter des tâches nouvelles et redoutables qui exigeront un grand effort d'adaptation et de renouvellement", a-t-il également souligné.

Le vice-doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal a tenu à préciser qu'il n'avait pas l'intention, dans son réquisitoire, de faire le procès d'hommes qu'il juge dignes de respect et d'estime.

locales, de trop petite taille, qui n'ont ni les ressources financières ni la population étudiante nécessaire pour maintenir un enseignement secondaire de bonne qualité.

● La seconde raison, c'est que la situation actuelle porte en elle-même des sources d'injustices graves.

Pour les contribuables d'abord, le fardeau fiscal varie considérablement selon la richesse foncière d'un territoire à l'autre. Il en résulte des commissions scolaires riches voisines des commissions scolaires pauvres, d'où inégalité dans la qualité de l'enseignement et dans les traitements versés au personnel.

Ces inégalités, a dit M. Rocher, constituent "le dossier le plus lourd" dans le procès de

l'organisation scolaire actuelle de l'île.

"Le vice se trouve dans le système lui-même, qui permet à une population plus riche de se payer, souvent à un coût moins élevé, une éducation de meilleure qualité, aux dépens d'une population moins fortunée qui paie plus cher pour se donner une éducation de moins bonne qualité", a fait observer le conférencier.

● Une troisième raison, c'est que la carte actuelle ne permet pas une lutte efficace contre la pauvreté.

"Pour être efficace, a dit M. Rocher, cette guerre à la pauvreté doit nécessairement comporter dans sa stratégie, une réforme plus profonde de l'enseignement dans les quartiers urbains défavorisés."

Des études importantes ont en effet démontré que l'école peut être un facteur de pauvreté et que le système scolaire peut contribuer à accroître l'écart entre la population favorisée et la population défavorisée d'une même ville ou d'un pays.

"Je sais très bien que les autorités de la C.E.C.M. sont conscientes de ces très graves problèmes et qu'elles cherchent à apporter des remèdes; mais je soutiens qu'une aussi grande administration (n'est) pas en mesure de travailler à la solution de ces problèmes urgents et très graves d'une façon qui soit satisfaisante", a dit le conférencier.

Par contre, a poursuivi M. Rocher, la commission Parent s'est tout particulièrement préoccupée de proposer la création de commissions régionales pour des zones défavorisées de la métropole, de sorte que les autorités pourront avoir comme préoccupation centrale de développer un enseignement approprié aux besoins de ces quartiers, de créer des équipes d'enseignants qui soient plus que des maîtres d'école mais qui jouent dans le quartier le rôle de véritables animateurs sociaux.

"La justice en ce domaine ne consiste pas à distribuer également des subventions d'après le nombre des élèves, mais plutôt à les distribuer inégalement en fonction de besoins réels et à l'avantage des plus défavorisés. Or, ce principe est exactement aux antipodes de celui qui a présidé à notre organisation scolaire depuis 125 ans", a souligné M. Guy Rocher.



Rémy Roure, l'un des grands du journalisme français, est mort

PARIS. — Le journaliste Rémy Roure, qui vient de s'éteindre à Paris, a été salué comme patriote, grand résistant et journaliste d'une exceptionnelle probité professionnelle.

Membre des groupes de résistance "Liberté" et "Combat" et du réseau d'évasions "Bordeaux-Loupier", il fut grièvement blessé, arrêté et torturé par les Allemands en octobre 1943. Agé de 58 ans, il fut déporté quelques mois plus tard à Auschwitz puis à Buchenwald. A son retour, il devait apprendre la mort dans les camps de concentration allemands de sa femme, Hélène, de sa sœur et de son beau-frère. Son neveu avait été fusillé à Oullins, près de Lyon. Son fils André, suprême tragédie, devait être tué par l'explosion d'une grenade alors qu'il recherchait le corps de sa mère au camp de Ravensbrück.

Né à Arcens, dans l'Ardèche, le 30 octobre 1885, Rémy Roure avait fait la connaissance du capitaine Charles de Gaulle dans un camp de prisonniers en Allemagne au cours de la première guerre mondiale. Une étroite amitié liait les deux hommes; pendant l'occupation, le chef de la France libre adressait des messages au résistant replié à Lyon.

Mais Rémy Roure était avant tout un journaliste. Longtemps éditeur au TEMPS, il avait été, après l'occupation, de l'équipe qui fonda LE MONDE. Il se sépara cependant en 1952 du grand quotidien du soir à la suite d'un désaccord politique. Il entra alors à la rédaction du FIGARO comme éditeur. Le prix Pelman de la presse lui avait été attribué en 1957.

L'Imperial Tobacco investit \$200,000 dans l'embellissement



Le maire Drapeau s'entretient avec le président d'Imperial Tobacco, John Keith. (Photo Le Devoir)

Le maire Jean Drapeau et M. John Keith, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée, ont participé hier à une cérémonie marquant la fin des importants travaux d'embellissement des immeubles de cette société, dans le quartier Saint-Henri, dans l'ouest de Montréal. Réalisés au coût de plus de \$200,000, les projets comportaient le nettoyage au jet de sable et le renouvellement du revêtement extérieur des immeubles, en béton armé.

M. Keith a souligné que les efforts déployés par la ville dans le domaine de l'embellissement et le désir de se comporter en "bon citoyen" avaient incité la société à accomplir dès cette année le travail prévu d'abord pour l'année 1967-68.

Pour sa part, M. Drapeau a dit que sa présence visait à féliciter chaleureusement l'Imperial Tobacco pour avoir pris les devants et à inciter les autres entreprises montréalaises à suivre cet exemple, afin de présenter aux visiteurs le "vrai visage" de Montréal, un visage propre et moderne.

La Philharmonie des pompiers de Montréal a participé à la cérémonie, qui fut suivie de la visite des immeubles dont certains ont été construits en 1906.

La validité des tests d'intelligence est mise en doute

OTTAWA. — Dans un article publié lundi, deux psychologues de l'université d'Ottawa considèrent que les tests d'intelligence créés aux Etats-Unis peuvent convenir aux Canadiens anglophones mais donnent des "résultats imparfaits" si on les applique aux Canadiens d'expression française.

L'article coïncidait avec l'annonce faite par l'université bilingue d'Ottawa d'une subvention de \$75,000 accordée par l'Office américain d'éducation, pour la recherche psychologique sur l'intelligence humaine.

Les auteurs écrivent qu'on devrait concevoir des tests nouveaux qui tiennent compte des différences culturelles et linguistiques. Ils ajoutent que même les tests appliqués en France ne conviennent pas aux Canadiens français, étant donné les différences de culture. Les changements apportés au système éducationnel du Québec rendent indispensables les services des conseillers en orientation. Parant, les tests employés par ces conseillers doivent être "à point et précis".

● La première de ces raisons est le caractère "d'un anachronisme évident" que prend chaque jour davantage la situation scolaire de Montréal, plus particulièrement dans l'enseignement catholique.

A côté de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui s'est étendue et développée au point de presque former "un deuxième ministère de l'éducation", subsiste en effet des commissions scolaires

CONDUISEZ...

Jusqu'à notre stationnement intérieur et vous serez à un pas d'une nourriture et d'un service insurpassables...

La 4^e Saison RESTAURANT

LE MIDI : Menu d'hommes d'affaires à partir de \$1.85. Buffet chaud et froid \$2.50 complet.

REPAS : Dîners pour gourmet à partir de \$2.25. MENU INTERNATIONAL A LA CARTE

1005 GUY

Grand stationnement intérieur

866-4611

Le CN commande 35 locomotives diesels au coût de \$10.5 millions

Le Canadien National a commandé trente-cinq locomotives diesels de grande puissance au prix de \$10.5 millions.

Seize de ces locomotives, de 3,500 ch, ont une force de traction deux fois plus grande que les locomotives qu'elles sont destinées à remplacer à raison d'une pour deux. Les autres unités ont chacune une puissance de 2,400 ch.

La compagnie Montreal Locomotive Works fabriquera deux locomotives de 3,000 ch et les 19 unités de 2,400 ch. Les 14 locomotives construites par la compagnie General Motors Diesel Ltd. de London en Ontario ont chacune 3,000 ch.

Les nouvelles locomotives diesels, ajoutées au parc des engins de traction du chemin de fer, seront utilisées partout au Canada. Ces locomotives, par leur puissance supérieure, permettront au CN de faire circuler des trains de marchandises plus longs à des vitesses plus grandes. La livraison des locomotives en question commencera en janvier 1967.

Le chemin de fer commande en outre 200 wagons plats tout usage à la compagnie International Equipment de Montréal. Ces wagons serviront à transporter par tout le pays des marchandises telles qu'instruments aratoires, automobiles d'Europe et bois en grume. Ce matériel roulant sera fabriqué à l'usine de Napanee, en Ontario, et sera livré en janvier.

VENTE SANS PAREIL

Plusieurs centaines de tableaux à l'huile originaux, doivent être liquidés à l'occasion de la FERMETURE des nos entrepôts le 31 décembre de cette année.

PAYSAGES	de \$ 30. à \$ 150.
VUES SUR LA MER	de \$ 45. à \$ 325.
SCENES DE RUES	de \$ 50. à \$ 300.
TABLEAUX FLORAUX	de \$ 45. à \$ 275.
PORTRAITS	de \$ 35. à \$ 700.
NATURES MORTES	de \$ 50. à \$ 500.
PEINTURES MODERNES	de \$ 40. à \$ 800.
PEINTURES ANCIENNES	de \$275. à \$5000.

Le prix inclut l'encadrement d'après vos goûts

Plus de 400 grands tableaux sont en bas de \$100.

Ces tableaux ont été soigneusement choisis pour leur valeur et leur beauté

Profitez de cette vente sans précédent, quantité limitée

Ouvert chaque jour de 9 a.m. — 6 p.m.
Mercredi et jeudi de 9 a.m. — 9 p.m.

GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin rue Bishop)

(Entrepôts dans le même édifice)

Galerie Tél. 845-4383

Entrepôts Tél. 845-4677

bon dehors... bon dedans

VEUVE SEVERY

le gin joyeux

10 oz (No 108-A): \$2.10
25 oz (No 108-B): \$4.80
40 oz (No 108-C): \$7.30

Distribué au Québec pour le distillateur Veuve H. Severy, Hasselt.

Soyez dans le vent!

MOLSON CANADIAN

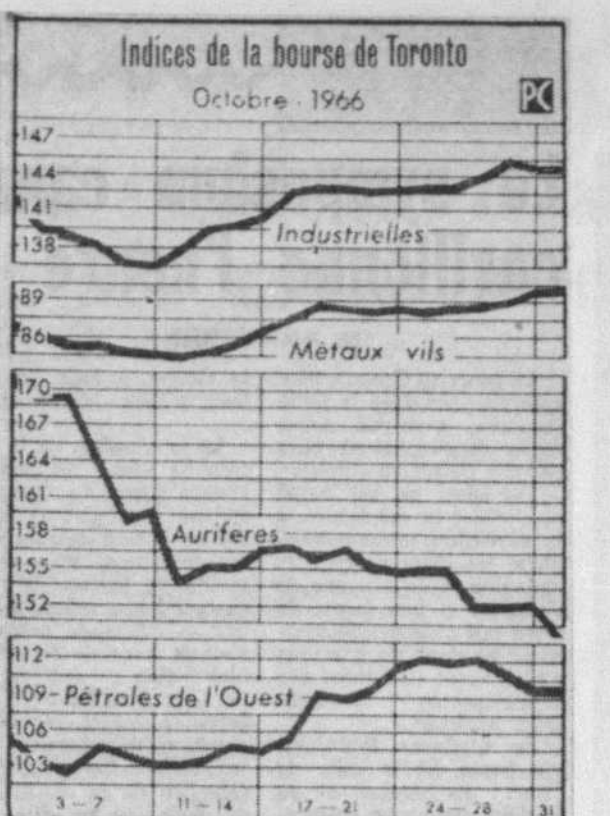
une petite Canadienne, ça c'est bon!

Indices de la bourse de Toronto

Octobre, 1966

[illegible]

Cours fournis par
Francis I. DUPONT & Co
108, boul. Dorchester



Tandis que l'indice des valeurs industrielles a avancé de plus de quatre points à la Bourse de Toronto durant le mois d'octobre, l'indice des aurifères a été le gros perdant ayant fermé à 149,48 à la fin d'octobre alors qu'il avait fermé à 171,33 le 31 septembre. Les indices des métaux de base et des pétroles de l'Ouest ont fluctué au cours de cette même période, mais ils ont terminé le mois en hausse, soit 90,46 pour les métaux de base et 110,1 pour les pétroles. — (Graphique PC)

INDICES à TORONTO

[illegible]

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

Mettez-le à l'œuvre!

EN 1967
MONTRÉAL SERA
LE CENTRE DU MONDE
... et continuera de l'être
(si l'on en juge par les projets de l'administration municipale)

BELZILE, HEBERT	
-----------------	--

CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

928 est. boul. St-Jacques

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.

4024 ave Verdun Verdun

COMPTABLES AGREES

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-998

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporated

Compliables agree

R. J. P. Dawson, C.A.	J. P. Lewis, C.A.	C. A. Poissant, C.A.
D. B. Attkisson, C.A.	J. D. Meen, C.A.	

D. M. Long, C.A.	J. C. Rogers, C.A.	H. J. Seifried, C.A.
W. G. Hoger, C.A.	Shackelford, C.A.	J. J. Gardner, C.A.
L. Graves, C.A.	E. G. Ward, C.A.	Graybeal, C.A.
	L. A. Wright, C.A.	D. Huard, C.A.

Consent: R. S. Seabier, C.A.

Samson Bélaire Côté Lacroix

et Associés
Comptables agréés

Jannis Bell, C.A. Pierre Chouard, C.A. Pierre Barry, C.A.
Raymond Couillard, C.A. Gilles Trahan, C.A. Adrien Côté, C.A.
Marcel Ducharme, C.A. Marcel Mercier, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A.
Gilles Lévesque, C.A. Pierre David, C.A. Réal Auger, C.A.
Emile Mallette, C.A. Robert Carrière, C.A. Jean-Benoît Barbey, C.A.

Emilien Gauthier, C.A.	Marthe Gauthier, C.A.	Jacques Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.	Jean-Guy Jodt, C.A.	Jacques Miller, C.A.
Jean Favreau, C.A.	Pierre Pharaud, C.A.	Reinold Truchon, C.A.
Clement Duchesne, C.A.	Paul A. Michaud, C.A.	Jean Pilon, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.	Denis Ménard, C.A.	Roland Levesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.	Roger Joannette, C.A.	Louis Lavigne, C.A.
Jacques Trempe, C.A.	Jean Faucher, C.A.	Jean M. Allard, C.A.
Pierre Vermeire, C.A.	Gilles Beaulieu, C.A.	André Lesage, C.A.
Marcel Winkler, C.A.		Gérard Mongeau, C.A.

360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

An aerial photograph showing a city street. A dark-colored car is parked on the right side of the road. To the left of the car is a large, light-colored building with a flat roof. The surrounding area appears to be a mix of urban development and open space.

800 east boulevard Dorchester

Un édifice ultra-moderne de 30 étages, entre l'hôtel Reine-Elizabeth et l'immeuble de l'OACI.

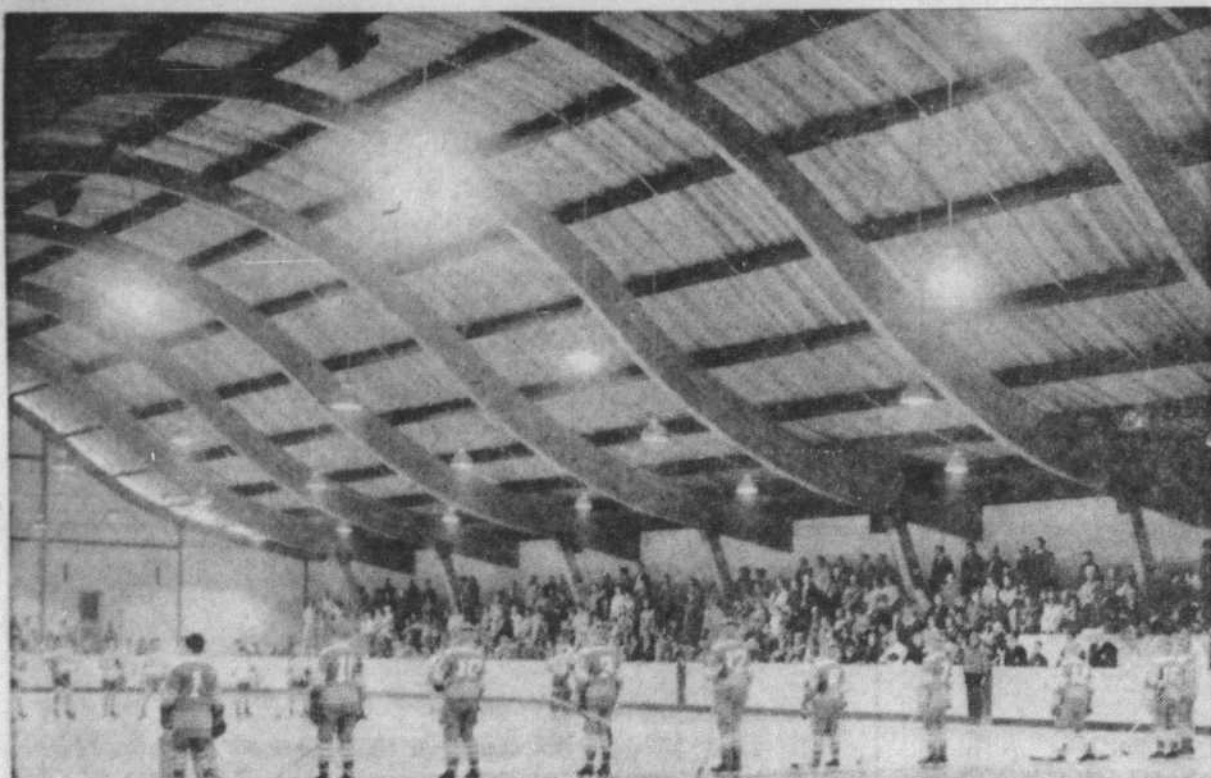
Plus de la moitié de l'espace est déjà loué; parmi les plus importants locataires on compte les sociétés Chemcell Limited, Consolidated Paper

On peut se procurer gratuitement des plans des divers étages comportant des suggestions d'aménagement pour petits ou grands bureaux.

Terminal Tower Corporation, 2155, rue Guy, Montréal
Téléphone : 878-3731 ou 933-7301

L'édifice sera relié directement au Métro, à l'hôtel Reine-Elizabeth et à la Gare centrale du Canadien National. Un réseau de couloirs permettra aux piétons de passer de l'édifice au centre commercial de la place Ville-Marie, à l'édifice de la Banque Royale, ainsi qu'à La Place Bonaventure et au Terminal Centre.

L'information sportive



Voici le nouvel aréna de St-Lambert qui allie la beauté de l'architecture au modernisme de sa glace artificielle. Les jeunes comme les moins jeunes peuvent y jouer au hockey, suivre des cours de patinage artistique ou tout simplement se délasser les jambes, au goût de leur fantaisie ou de leur âge.

Quand le pionnier et le nouveau venu parlent le même langage en récréation

Quand on dit que le Sport au Canada et dans la Province de Québec en particulier, a fait des pas de géants, il faut en citer des exemples. Les exemples ne manquent pas. Prenons le cas de la Rive Sud, et de ce coin, jetons un coup d'oeil sur le Pionnier de la région et sur le plus jeune rejeun dynamique de la même famille. Le vieux parler de St-Lambert et Boucherville.

Tout le monde sait que St-Lambert est le château-fort de la Région. Cette organisation depuis peut-être 50 ans s'est obstinée, avec succès, à faire progresser la cause de l'athlétisme au Québec. De tous les coins du pays les athlètes viennent participer à des essais olympiques ou à ceux des Jeux de l'Empire, ou aux championnats canadiens. Une nouvelle piste moderne a redonné à l'organisation un nouvel élan et

St-Lambert est depuis deux ans le point de mire du reste du pays quand il s'agit d'athlétisme. A cette piste s'est ajouté tout à côté un terrain de 79 acres où on trouve piscine, barbotteuse, terrain de baseball, terrain de jeux pour enfants, et terrain de pique-nique où vous pouvez faire cuire — à la B.B.Q. — vos poulets dorés.

Mais le plus important de l'organisation des sports et loisirs de St-Lambert demeure son administration municipale. Sous la direction de M. Eric Sharp, directeur des parcs, St-Lambert offre à ses résidents depuis 1957 tous les avantages possibles dans ses programmes d'été et d'hiver.

La ville met à la disposition des résidents cinq courts de tennis, avec tarifs avantageux pour abonnement familial ou pour les enfants ou encore pour les étudiants; la piscine,

de dimensions olympiques, sert aux concours provinciaux et nationaux, de même qu'au cours de natation donnés aux enfants. Des moniteurs qualifiés sont toujours sur les lieux. Des cours de sécurité aquatique sont également donnés.

Un terrain de golf est aussi mis au service du public, à prix réduit pour les résidents de l'endroit. Le boulingrin fait les délices des membres du cercle de "L'âge d'Or" ou de ceux que les exercices trop laborieux exténuent.

Il faut ajouter à cela la bibliothèque municipale qui remédie aux jours de pluie et leur monotonie.

Quand on pense au programme d'automne et d'hiver, on y relève les activités suivantes: un centre d'artisanat, un centre d'arts, un centre d'art dramatique, un carnaval. Il y a également la chorale qui

tient les amateurs de musique en haleine, c'est le cas de le dire, et en pleine voix; il faut faire mention également de cours de gymnastique, de cours de philatélie.

Des cours de plongée sous-marine sont aussi prévus pour les adeptes de ce sport. En fait, le nombre des différentes disciplines sportives pratiquées est tel que l'on en reste stupéfait quand, à celles déjà énumérées, il faut ajouter le badminton, la balle-molle, le ballon-panier, le curling, le football, le hockey intérieur et la culture physique. Dieu! que les jours de salles de "pool" et de salles de billard sont loin chez la jeune génération, et merci, mon Dieu!

Arts
Badminton
Ballet
Ballon-panier
Quilles
Chorale
Leçons de danse
Théâtre et musique
Patinage de faitaisie
Cinéma
Hockey intérieur
Folklore
Cercle de plaisir
Club de l'Age d'Or
Ecole de golf
Club de gymnastique
Exposition d'artisanat
Hockey C.S.A.
Culture physique
Majorettes
Cinéma
Patinage libre
Natation
Equipe de natation
Philatélie

Mais il est un point justement qui met encore de façon plus évidente le besoin d'un institut de recherche au domaine de la récréation. Car plus les activités sont nombreuses, mieux contrôlées devaient-elles être.

Et c'est sur ce point d'un plan directeur d'ensemble que devront bientôt déboucher les aspirations de toutes les différentes organisations municipales ou divers centres de loisirs. Tous ce qui se fait aujourd'hui dans les administrations municipales et les centres de Loisirs est une amélioration de 500% sur ce qui existait auparavant, mais n'est en somme que le point de départ d'un aboutissement logique auquel il faudra un jour en venir. En attendant, bravo à St-Lambert et à Boucherville, deux piliers de la récréation saine et bien comprise.

Le symposium canadien de la récréation carillonne l'heure juste du temps libre

par Jean-Paul COFSKY

Le sport au Canada, plus spécialement dans la belle province, a évolué d'une façon ultra-rapide au cours des dix dernières années.

Du sport on est passé aux loisirs et des loisirs, à la récréation, terme qui englobe les deux précédents dans une façon nouvelle de s'adapter à une façon de vivre qui change constamment et dont les horizons s'élargissent au rythme des connaissances nouvellement acquises.

En quelques mots, on est passé de la salle de "pool" au baseball et au hockey; on arrive maintenant à l'éducation physique bien comprise et on ouvre pour demain la fenêtre sur les activités récréatives qui feront de l'homme un être plus complet. On planifie à coups de concepts plus larges; on étend le champ de vision pour mieux savoir transformer

la société, à tous les paliers, à l'ère des loisirs.

Le symposium de la récréation vient de sonner l'heure juste au Québec, comme à travers le pays entier. Il faut que ce terme de symposium — ensemble de travaux se rapportant à une même question — réussisse enfin le tour de force de faire l'unité pleine et entière sur un sujet dont les mille facettes, jusqu'ici, n'ont résonné qu'une lumière par trop diffuse. Ce symposium canadien de la récréation, qui aura lieu du 10 au 16 juin 1967, à la Place Bonaventure, pourrait fort bien consacrer la devise des premiers Jeux d'hiver canadiens qui seront tenus à Québec au mois de février et qui est: "L'unité par le sport"... en en grossissant les perspectives éducatives et culturelles.

ment saines du symposium de la récréation, imaginez la clameur publique, A TRAVERS LE PAYS, qui suivrait! d'où il est assez clair que le symposium canadien de la récréation va très certainement changer le point de vue de plusieurs politiciens au sujet de Sport-Loisirs-Récréation.

Ce que sera le symposium et ce que l'on en attend

A l'idée émise par plusieurs, qui sans malice seraient portés à penser que ce ne sera qu'une autre assemblée où le bla-bla-bla trônera, il faut répondre immédiatement que ce temps-là est passé; le temps est à l'action.

Et la façon de procéder des organisateurs de ce congrès est là pour le prouver. D'ordinaire, au cours d'un congrès on étudie les résolutions présentées à la toute dernière session de la journée de départ, comme si on était pressé d'en finir.

Ici, au contraire, ON A DÉJÀ RECU PLUS DE 360 REQUISITIONS qu'un comité est déjà à étudier; dans le but de présenter des résolutions concrètes avant même l'ouverture du congrès, des réponses sont déjà en route vers ceux qui ont préconisé tel ou tel genre de session, de sorte qu'à chaque session du congrès on abordera un sujet étudié longtemps d'avance et où les chances seront multipliées par mille de faire éclater la lumière, de trouver une solution juste à un problème aigu.

Le symposium ne donnera pas de directives mais les catalysera

En réponse à ceux qui posent déjà la question: "Mais qu'est-ce que va faire le symposium? régler le problème de tout le monde?" Non, et non!

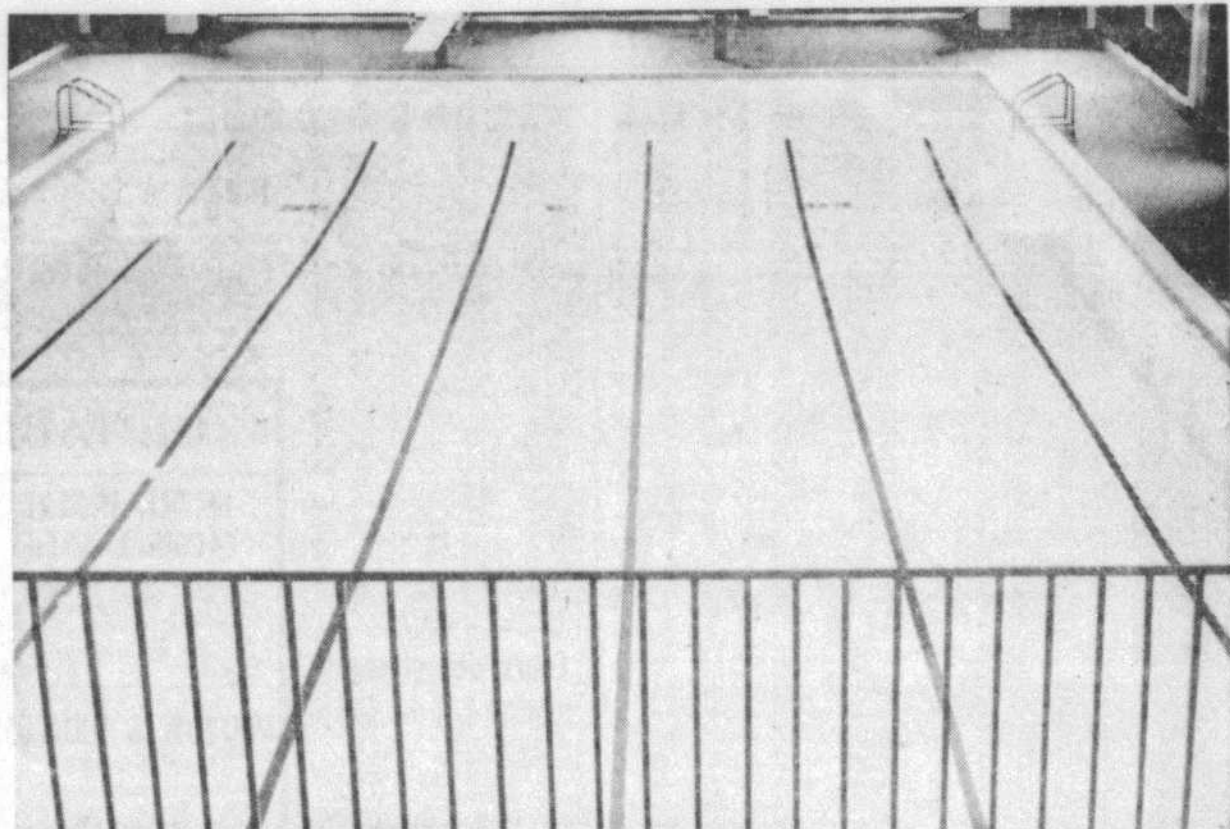
Le but du symposium de la récréation n'est pas de donner des directives à tout le monde, mais bien D'ECOUTER TOUT LE MONDE pour mieux en catalyser tous les efforts vers un

but commun, soit celui de faire naître le besoin d'un organisme national de la Récréation. Le symposium de la récréation n'est pas la panacée rêvée de tous les Centres de Loisirs, pas plus qu'il ne sera celui de tous les clubs sportifs privés; mais il sera l'instrument qui donnera du poids à ceux qui sont trouvés trop légers, seuls.

Et un jour surgira un institut permanent de recherche en récréation

Le premier but à atteindre est sûrement la création d'un organisme National de la Récréation. Et le pendant logique de cet organisme National de Récréation ne sera pas autre

chose que la création d'un institut de recherche en ce domaine. Ces deux objectifs atteints, le symposium aura carillonné la logique et le bon sens aux quatre coins du pays.



Voici une vue tronquée de la piscine aux dimensions olympiques de Boucherville. Les amateurs de natation de cette ville sont particulièrement gâtés ayant comme instructeur REJEAN LACOURSIERE, le roi des marathons, et l'un des meilleurs nageurs au monde en ce domaine.

Centre splendide de Boucherville

Pour parler d'une organisation dynamique, point besoin de longues phrases; des faits et des chiffres. Boucherville est devenu le nouveau géant de la récréation de la Rive Sud.

Ce nouveau Centre civique de Boucherville, sous la direction de M. Gaétan St-Martin, vient d'être officiellement mis au service du public. Un complexe d'une valeur de \$1,500,000, ni plus ni moins. Le Centre civique dispose d'un budget annuel de \$150,000, plus un quarante mille dollars pour fins d'amélioration. Il possède deux piscines, l'une extérieure, l'autre intérieure, l'autre intérieure. Quatre courts de tennis admirablement situés, un terrain de baseball immense, et un emplacement rêvé pour le football. De l'espace à revendre, une construction de style canadien de fort bon goût, et un entourage qui feront de ce site, très bientôt, l'un des plus beaux de la province. L'un des grands avantages de ce Centre civique est d'être le rond-point de toutes les activités de Boucherville. Tout gravite autour du centre lui-même.

Ca bourdonne d'activités dans tous les coins et recoins. Il faut souligner que l'instructeur en natation n'est nul autre que le meilleur nageur canadien au marathon, Réjean Lacoursière.

Ajoutons qu'une piste pour fin d'athlétisme est au service des adeptes de ces sports d'endurance. Et la même conclusion s'impose au sujet de Boucherville: il faut au plus vite que cette organisation donne son coup d'épaule à la roue et s'inscrive au symposium canadien de la récréation.

tion, si ce n'est déjà fait. Son avenir n'en connaîtra que plus de succès, si cette organisation sait planifier son propre

programme de récréation, avant, forcément, un jour faire partie d'un organisme National. Et rebravo pour cet

effort d'un nouveau venu qui sait contribuer sa pierre à l'édification d'un monde nouveau des loisirs.



Mûrs pour les Harlem Globetrotters? pas demain, mais ça viendra sûrement si le teint brunit et le talent se développe. Ces deux jeunes font partie d'une ligue organisée à St-Lambert pour moustiques, pee-wee et autres "gerants" du basketball.



Parmi tous les sports pratiqués à St-Lambert, il en est un où les athlètes de cette municipalité se sont particulièrement distingués au cours des trois dernières années. Il s'agit ici d'un trio de francs-tireurs qui est couronné champion junior du Canada depuis trois ans.

APPRENDRE L'ANGLAIS À LA VITESSE D'UNE TORTUE? NON! JAMAIS PLUS!



Toujours premier dans la recherche linguistique, BERLITZ bat tous les records pour enseigner l'anglais parlé. Les cours accélérés de conversation anglaise BERLITZ sont universellement réputés. Renseignez-vous immédiatement en composant 288-3111, ou présentez-vous 50 Place Crémazie ou 2055 rue Peel.

Ecoles **BERLITZ** Langues Vivantes

L'information sportive

Édition finale

La politique du Québec en loisirs: création d'un conseil consultatif et d'un comité interministériel

Par Roger LABONTÉ

Ceux qui rêvent de la création prochaine d'un ministère des loisirs et des sports au Québec peuvent encore se bercer d'illusions. Pareil organisme n'est pas pour demain parce que sa formation ne pourra être justifiable que dans quelques années, du moins dans l'esprit du triumvirat gouvernemental chargé d'en étudier le bien-fondé.

Le "Devoir" tient cependant des informations de première main qui l'autorisent à croire que le gouvernement de Me Daniel

Johnson est sur le point d'annoncer (le tout serait connu d'ici le 1er de l'An) la mise en place d'un appareil consultatif, doublé d'un comité interministériel, dont le rôle premier serait celui de planificateur des loisirs, de la récréation et des sports au Québec. Ces structures nouvelles seront créées en vertu d'un simple arrêté en conseil.

Cet appareil répondra, à peu de chose près, au vœu déjà exprimé en 1964 par le rapport Bélisle, qui portait sur l'éducation physique, les loisirs et les sports.

Des délégués de partout

De fait, l'administration provinciale vient tout juste de sortir des tiroirs poussiéreux du parlement ce fameux rap-

port qui y dormait depuis mars 1964. Il semble bien qu'elle s'en inspire abondamment, comme du reste devrait-

elle puiser d'autres lumières au sein de l'organisation de l'actuel Conseil national de la Santé et du Sport amateur, à Ottawa.

On sait qu'il existe déjà à Québec, un embryon d'organisme des loisirs que dirige le secrétaire Pierre Leclerc et qui opère sous la tutelle du Service d'éducation des adultes, rattaché au ministère de l'Éducation. Le conseil consultatif nouveau, formé de 18 membres, viendrait s'y greffer et son travail de recherche et de planification serait complété dans le concret par l'action des membres du comité interministériel.

Le rapport Bélisle préconisait dans cette optique du comité consultatif, la réunion de représentants du milieu des loisirs de tout Québec. Ce comité contribuerait d'abord, dit-il, à mieux faire connaître les besoins des œuvres privées; il aiderait également le service à faire une évaluation pé-

riodique de son travail, en lui faisant part des commentaires et des opinions du milieu; ses conseils et ses opinions seraient également très précieux avant qu'une décision soit prise, quant à l'action et à la politique du service.

Enfin, le rapport Bélisle notait que ce comité, une fois constitué, contribuerait par son prestige, s'il est vraiment représentatif, à l'interprétation de la politique du service auprès de la population. Pour être vraiment représentatif du milieu, il suggérait alors de réunir des représentants des principales associations provinciales de loisirs, ainsi qu'un

Le rôle des ministères

Le rapport à ce sujet précisait que semblait "comité de liaison" serait énormément utile pour que tous les ministères qui touchent de près ou de loin à la question des loisirs travaillent sur un plan d'ensemble, une politique globale.

délégué de chacun des conseils régionaux, une fois ces derniers mis en place.

Déjà, en 1964, les personnes qui ont présenté le rapport Bélisle à M. Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation, voyaient loin.

Elles avaient cru aussi à la nécessité de compléter les cadres du conseil consultatif par un organisme de réalisation. Il s'agissait du "comité de liaison" qu'on va appeler aujourd'hui "comité interministériel". Il semble que seul le terme ait changé puisque, à toute fin pratique, les deux comités auront les mêmes buts.

Cette liaison pourrait exister particulièrement entre les ministères du tourisme, de la chasse et de la pêche, des affaires culturelles, des services d'éducation des adultes, le bureau de l'éducation physique scolaire et le service des lo-



Le triumvirat qui fut chargé de définir la formule qu'adoptera le Québec en matière de planification des loisirs était composé du premier ministre, Me Daniel Johnson, et ses ministres Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois.

sirs, afin que tous ceux qui ont une action directe sur l'organisation des loisirs se consultent régulièrement et adoptent une politique commune.

Depuis le 5 juin dernier, jour des élections provinciales, personne n'avait plus parlé du projet de doter le Québec d'un ministère des loisirs et des

sports. Il semble bien toutefois qu'un certain travail était fait néanmoins pour tenter de définir la formule à adopter. Ce fut là apparemment l'une des tâches principales du triumvirat formé du premier ministre, Me Daniel Johnson, et ses ministres Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois. Après de

nombreuses consultations, ici et là, avec les autorités du monde des loisirs, on en sera venu à cette formule d'un conseil consultatif et d'un comité interministériel pour jeter les premières structures d'un véritable ministère des Sports et des loisirs, dont la naissance viendra éventuellement.



Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	7	6	1	0	31	17	12
Montréal	7	4	2	1	17	17	9
Toronto	8	2	1	5	20	18	9
Détroit	9	3	5	1	31	29	7
New York	9	2	5	2	23	28	6
Boston	8	2	5	1	19	32	5

Les Hawks augmentent leur avance en tête

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago ont porté leur avance à trois points en tête de la ligue Nationale, hier soir, grâce à une victoire de 3 à 1 sur les Rangers de New York. Stan Mikita, Ken Hodge et Wally Boyer furent les pointeurs des Hawks. Pour les Rangers, Rod Gilbert a enregistré l'unique filet.

Pour Mikita, c'était son cinquième but de la saison. 17,000 spectateurs assistaient au match. Maniaco a bloqué 26 lancers pour les Rangers et Glenn Hall, 22.

SOMMAIRE
1 Chicago: Boyer (2) (Mikita, Stapleton) 3-45
Punitions: Nelson 8:18, Pilote 14:07, Hodge 17:27.

Deuxième période
1 Chicago: Hodge (2) (Whitman, Stapleton) 7-50
2 New York: Gilbert (4) (Marshall, Howell) 13-17
4 Chicago: Mikita (5) (Hodge) 15-32
Punitions: Fleming, Pilote 10:12, Van Impe 13:46.

TROISIÈME PERIODE
Aucun but
Punitions: Fleming 2, (une majeure) 15:22, Hodge 2, (une majeure) 15:22
Lancers: 15-32
NEW YORK PAR: 10 9 8-27
CHICAGO: 6 12 7-25
ASSISTANCE: 16,666.

COMPTEURS DE LA LHN

	B	A	P
Ullman, Détroit	2	12	14
Mikita, Chicago	5	8	13
Henderson, Détroit	8	3	11
Rousseau, Canadien	4	7	11
Goyette, N. York	0	10	10
Marshall, N. York	5	4	9
D. Hull, Chicago	5	4	9
Smith, Détroit	3	6	9
Gilbert, N. York	4	4	8

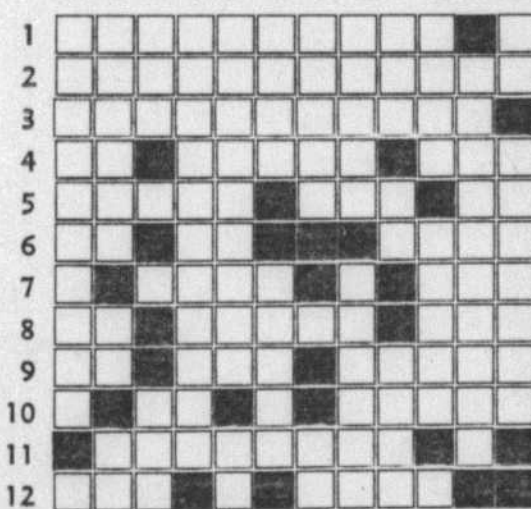
Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable

consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS"

(Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à \$3.50

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- Elle prend plaisir à voir filer les éclairés
- Choses qui peuvent arriver
- Grouperions sous une même bannière
- Personnel — Ensuite — Variété de pomme
- Réfléchit — Sans eau — Dans
- Infinitif — Cardinaux — Surface
- Abri pour navires — Amène une explication
- Préfixe — Livre religieux — Possèdent
- Préposition — Chef suiste — Arme ancienne
- Démonstratif — Conceptions
- Qui a reçu des chocs
- La honte à le sien à Berlin — Vase

Solution d'hier

- Horizontalement :**
1-COMÉDIENNE
2-ARABESQUES
3-AGÉNOUILLES
4-ÉTANT — NE
5-POSE — ALLOUEE
6-URI — AMIANTE
7-RIN — BU
8-EO — BOURRELET
9-ASSAINIR
10-BASSINE — SOU
11-LAI — ENTREES
12-ALLURE — SUR
- Verticalement :**
1-CA — ÉPUREE — LA
2-ORATORIO — BAL
3-MAGASIN — AIL
4-EBENE — BAS
5-DENT — ADOSSER
6-ISO — AN — USINE
7-EQUILIBRANT
8-NUI — LAURIERS
9-NELSON — EN — EU
10-ESL — UTILISER
11-ENEE — EROS
12-ROSEE — ÉTAU
- VERTICALEMENT**
1-Cascades d'événements
2-Faire descendre dans une gorge — Pieuses initiales — Absorbé
3-Semblable — Durillon
4-Qui ne se fatiguent pas
5-Payé pour agir — Connu
6-Transpirer — Bois exotique
7-Existerait à l'envers — Parcours

Backstrom ne jouera pas ce soir

Ralph Backstrom, l'un des joueurs étoiles du Canadien, ne pourra jouer ce soir alors que les Canadiens recevront la visite au forum des Maple Leafs de Toronto. Il s'est forcé un muscle à l'aîne au cours de la pratique de mardi et l'entraîneur Toe Blake préfère lui accorder un repos.

Par ailleurs, le vétéran Dick Duff a patiné avec beaucoup de facilité, hier et il n'est pas impossible qu'il fasse quelques apparitions sur la glace, au cours du match de ce soir. On sait que les Canadiens et les Leafs se partagent le second rang au classement du Circuit Campbell. Les protégés de Blake tenteront de remonter la pente pour se hisser à nouveau au sommet.

Baltimore 4 Québec 1

SOMMAIRE
1 Baltimore: Shinkel (Ingram) 3-08
2 Baltimore: Bartlett (Ingram) 11-29
Punitions: Knibbs 8:13, Price 9:39, Balger 16:11.

Deuxième période
1 Québec: Labossière (Morrison) 6-03
Punitions: Lacoste 3:10, Bartlett 2:30, Labossière 3:53, 15:39, Colette 14:00.

Troisième période
4 Baltimore: Marshall (Shinkel) 6-30
5 Baltimore: Shinkel (Marshall, Colette) 16-16
Punitions: Poiano 8:25, Robinson (mauvaise conduite) 15:31.

ARRÊTÉS :
Villeneuve 8 13 8-29
Gilbert 3 5 8-16
ASSISTANCE: 4,264.

HOCKEY

HIER

LIGUE NATIONALE
New York 1, Chicago 3
LIGUE AMÉRICAINNE
Baltimore 4, Québec 1

LIGUE JR. A DU QUÉBEC
Deville 6, Shawinigan 7
Sorel 4, Trois-Rivières 1

LIGUE METRO JR. "A"
Montréal-Nord 3, Verdun 9
National 4, Lachine 5
Laval 4, St-Jérôme 2

CE SOIR
Toronto à Montréal
Boston à New York
LIGUE AMÉRICAINNE
Springfield à Cleveland

LIGUE JR. "A" DU QUÉBEC
Aucune partie
LIGUE JR. ONTARIO
Aucune partie

Le Père Sablon est honoré par les raquetteurs

L'Union des clubs de raquetteurs de Montréal a tenu une importante réunion, hier soir au Centre sportif Paul Sauvé, dans la métropole, dans le cadre du premier Salon des sports d'hiver où elle y commandite un magnifique kiosque. Une centaine de raquetteurs venus de toutes les parties de la province de Québec s'étaient rendus sur les lieux.

Dans le but de populariser encore plus le sport de la raquette, l'Union des clubs de Montréal a décoré hier soir trois personnalités, à son kiosque du Centre Sauvé. Les personnes ainsi honorées furent le R.P. Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du Centre Immaculée-Conception, M. Pierre Proulx, directeur des sports à CFTM-TV et M. André St-Arnaud, l'un des organisateurs du Salon des sports d'hiver.

Honneur sans précédent fait à Frank Robinson

NEW YORK. — Frank Robinson, l'as frappeur des Orioles de Baltimore, a été désigné hier le joueur le plus utile de la ligue Américaine de baseball, devenant ainsi le premier joueur à mériter semblable honneur dans les deux circuits

majeurs de baseball. En 35 années d'histoire, aucun autre joueur dans les deux circuits n'avait réussi à présenter une performance continue suffisamment distinctive pour lui mériter cet honneur.

AU SALON DES SPORTS D'HIVER



Centre Sportif Paul-Sauvé

à 8h. ce soir

"The Secret Race"

sur écran géant, film en couleurs de 55 min., sur les championnats mondiaux de Portillo (Chili).

à 10h.

Les championnats DuMaurier International

Multiples autres attractions — Entrée: \$1.00

par la poste

Pas besoin de vous déranger! Téléphonez à notre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

montréal
877-5650
877-6550

CN

Davey parle d'expansion et voit Québec et Halifax dans un circuit à douze clubs

TORONTO. — Le sénateur Keith Davey, qui deviendra commissaire du football canadien l'an prochain, a laissé entendre hier une expansion de la Ligue canadienne de football, citant à ce sujet les régions de Halifax, de Québec, de London, du nord de l'Ontario, de Victoria et de Saskatoon.

Au cours d'une conférence de presse, avant de prononcer un discours au Advertising and Sales Club de Toronto, M. Davey a déclaré:

"Si le football doit remplir son rôle d'institution vraiment nationale, il lui faut de l'expansion et il faut que nous jouions du football dans tous les coins du Canada. J'ai toujours été très intéressé à élargir le champ d'action du football dans deux régions importantes où nous ne jouons pas à l'heure actuelle: les Maritimes et le Canada français."

"Et j'ai mentionné à plu-

sieurs reprises les villes de Québec et de Halifax," a-t-il précisé.

Le sénateur Davey a fait savoir qu'il aimerait voir "12 équipes plutôt que seulement neuf comme présentement".

"Et l'on doit penser à Hal-

ifax et au Canada français," a-t-il de nouveau souligné.

Il a ajouté qu'il existait également des possibilités relativement à London, au nord de l'Ontario et à des endroits de l'Ouest du pays, probablement Victoria et Saskatoon.

Il faut augmenter l'intérêt des amateurs, a-t-il dit, spécialement chez les Neo-Canadiens, les Canadiens français et les jeunes.

"Je pense que nous devons agrandir et améliorer nos cadres dans presque toutes les villes. Et nous devons accroître l'intérêt des partisans."

"A Toronto, par exemple, a fait remarquer le sénateur Davey, on n'a pas suffisamment suscité l'intérêt chez les Neo-

Canadiens au sujet du football."

Selon lui, le football canadien a besoin d'un plus grand nombre de joueurs étoiles mais cela ne signifie pas nécessairement que nous devons chercher en acquiesçant des Américains qui reçoivent une publicité monstre.

"Il semble que cela fait partie de notre philosophie canadienne de déprécier tout ce qui est canadien. Mais, par exemple, il est possible que Russ Jackson soit une grande vedette dans la Ligue nationale de football."

Le sénateur Davey a souligné qu'il ne pouvait parler officiellement du football canadien avant de succéder à M. Sydney Halter, de Winnipeg, le 1er janvier 1967, lorsque le quartier général de la Ligue canadienne de football déménagera à Toronto.

Éveiller l'intérêt

Le futur commissaire du football a affirmé également qu'une expansion du football était nécessaire dans d'autres

Résultats à BB

PREMIÈRE COURSE
2 Frysia Rosecroft 9:10 3:40 5:50
3 Poul Ball 16:00 6:70
4 Red Top 5:90
Temps: 2:10.3

DEUXIÈME COURSE
8 Slater Adios C 46:70 11:30 5:80
6 McEwen Song 4:30 3:70
1 Sir Jasper 4:50
Temps: 2:10.1

TROISIÈME COURSE
4 Miss Baker Adios 7:00 4:50 3:40
3 Shadydale Chant 7:00 4:50
4 Sine Sherry 4:60
Temps: 2:07.2

QUATRIÈME COURSE
7 Harry Corner 9:30 5:50 3:50
4 Killer 8:00 3:30
3 Emien Hanover 2:50
Temps: 2:09

QUINÈME COURSE
2 Delaway 9:50 4:40 4:10
5 Modest Hero 7:00 4:40
3 Miss Direct 3:10
Temps: 2:08

SIXIÈME COURSE
3 Joe Symbol 7:10 4:40 3:50
4 Harry Johnston 9:20 4:70
6 Osborne 4:30
Temps: 2:08.3

SEPTIÈME COURSE
4 Faber Mar Mic 15:50 6:40 4:10
3 Prospector 6:10 3:10
4 Mr. Parish 10:40
Temps: 2:11.3

QUINÈME COURSE
4 QUINELLA 1:3-4 = \$47.90
5 Champ Boy 6:50 3:50 3:10
7 Vinegar Boy 14:30 4:50
4 CD Texas 4:40
Temps: 2:07.4

NEUVIÈME COURSE
3 Macaroni 12:70 6:20 5:10
7 Aqua Duke 15:40 8:10
1 Prince Cope 7:00
Temps: 2:08.1

DIXIÈME COURSE
1 Queens Nick 4:10 4:10 2:90
2 Fearless Wick 9:70 5:10
8 Freight Orbit 5:00
Temps: 2:10

EXACTA 1-2-3 = \$44.30

NEVEZ JETER UN COUP D'OEIL SUR NOS PRIX des PONTIAC '67 chez MONTREAL BUICK

4026, rue STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER

C'est une bonne façon de ménager

Les chefs d'Etat africains dénoncent les pourparlers entre Londres et Salisbury et invitent la Grande-Bretagne à recourir à la force au besoin

ADDIS ABEBA — A l'issue d'un débat à huis clos qui a occupé la plus grande partie de la journée, les chefs d'Etat africains ont adopté hier soir une résolution qui condamne les pourparlers en cours entre la Rhodésie et la Grande-Bretagne et invite cette dernière à utiliser tous les moyens — y compris le recours à la force — pour mettre fin à la rébellion de la colonie, apprend-on de bonne source. Elle préconise en outre des sanctions internationales obligatoires et totales telles que prévues par la charte de l'ONU.

Réunie en session restreinte avec la participation des seuls chefs de délégation, la conférence invite d'autre part tous les Etats africains à ne

pas reconnaître un gouvernement indépendant en Rhodésie, à moins qu'il ne soit issu de la volonté de la majorité de la population.

Les chefs d'Etat ont décidé en outre de donner une suite concrète à une décision précédente créant un "comité de solidarité pour la Zambie" composée de représentants de plusieurs pays et dont la tâche consistera à aider ce pays sur les plans technique et économique.

La résolution comporte en outre les points suivants:

1 — La condamnation de l'attitude du gouvernement britannique accusé d'atrocités, de la part de la Rhodésie, à l'égard de la Rhodésie.

2 — La condamnation de tous les Etats qui donnent leur soutien à la Rhodésie, en particulier le Portugal et l'Afrique du sud.

3 — Une recommandation à tous les membres de l'OUA tendant à accorder une aide matérielle et morale aux nationalistes africains de Rhodésie. Les Etats africains sont invités à verser leur contribution à un "fonds spécial" pour la libération de la Rhodésie du sud" destiné à permettre aux nationalistes d'intensifier leur lutte contre le gouvernement de Salisbury.

4 — Un nouvel appel aux membres de l'OUA et des Nations unies afin qu'ils appliquent avec énergie les résolutions adoptées à l'ONU et visant à mettre fin à la rébellion.

Au cours de leur débat les chefs d'Etat, apprend-on, ont écarté toute idée d'intervention militaire africaine en Rhodésie. Ils n'ont pas davantage retenu une proposition tendant à créer un gouvernement nationaliste rhodésien en exil.

Sékou Touré expulse le Peace Corps

DAKAR — Le président Sékou Touré a décidé l'expulsion de Guinée des membres du corps des "volontaires de la paix" américain, annonce "La Voix de la Révolution" captée à Dakar.

Tous les membres du corps américain des "volontaires de la paix" (Peace Corps) devront avoir quitté le territoire guinéen avant une semaine, a annoncé le président Sékou Touré dans une émission de "La Voix de la Révolution" captée à Dakar.

Le chef de l'Etat guinéen a décidé en outre que les courriers de la compagnie "Panam" ne pourront plus faire escale à Conakry et que ses services seront fermés.

Tous les ressortissants américains, quels qu'ils soient, dont l'attitude aura été jugée provocatrice, seront expulsés, a-t-il poursuivi en indiquant que le prochain conseil national de la révolution renforcera le pouvoir révolutionnaire du peuple.

L'action idéologique "anti-impérialiste" sera partout intensifiée jusque dans les églises et les mosquées.

"L'impérialisme américain est ennemi irréductible des peuples", a dit le président Sékou Touré qui a réaffirmé que "les véritables coupables du rapt de la déléguée guinéenne à la conférence de l'OUA demeurent les Etats-Unis d'Amérique".

Toujours dans ce discours transmis par "La Voix de la Révolution", le chef de l'Etat guinéen a dénoncé les agents américains qui, partout, dans les bars, les hôtels, tentent de corrompre la jeunesse et les peuples avec leur "sale" argent et pourtant, a-t-il souligné, quelques jours avant ces événements, en recevant les lettres de créance de l'ambassadeur des Etats-Unis en Guinée, ce dernier lui avait dit: "Je suis un Sékou-touriste".

"Les Etats-Unis préparent leur revanche, un nouveau Vietnam, déjà le chantage économique a commencé et aide à la Guinée est réduite. Nous disons merci aux contribuables américains, et au gouvernement de ce pays: gardez votre aide, nous n'avons besoin que de notre liberté et de notre dignité".

Inde: Mme Gandhi entend résister aux émeutiers des vaches sacrées; le ministre de l'intérieur est démis

LA NOUVELLE-DELHI — "L'émeute des vaches sacrées" qui a fait lundi 8 morts devant le Parlement indien a entraîné hier le retrait du ministre de l'Intérieur, M. Gulzarilal Nanda, de la démission a été acceptée par Mme Indira Gandhi.

Alors que la crise politique provoquée par les violences sans précédent dont la capitale a été le théâtre suscitait des rumeurs contradictoires, M. Nanda lui-même a confirmé à l'AFP qu'il avait été "relevé de ses fonctions". Dans les milieux proches du premier ministre, on présentait l'événement d'une autre façon: le ministre de l'Intérieur avait offert sa démission et le premier ministre l'avait acceptée.

Le successeur de M. Nanda n'a pas encore été officiellement désigné, mais les observateurs estiment généralement qu'il sera remplacé par l'actuel ministre de la défense, M. Yeshwantrao Chavan — qui a été rappelé par le premier ministre de Bombay, où il se trouvait en convalescence.

L'affaire des vaches sacrées provoque ainsi le remaniement ministériel qui était envisagé depuis plusieurs mois, mais que les dirigeants du parti du Congrès s'étaient mis d'accord pour renvoyer après les élections générales de février prochain.

L'agitation pour la protection légale des vaches sacrées, organisée par le parti extrémiste

hindou "Jansangh" le mit dans une situation impossible. Il était personnellement favorable à la législation interdisant complètement l'abattage des vaches sacrées que la majorité du gouvernement refuse d'imposer. Il fit vendredi dernier une déclaration ambiguë que ses adversaires présentent comme un encouragement aux manifestants extrémistes hindous qui ont déferlé lundi sur la capitale derrière les sadhus pour attaquer le Parlement.

Alarmés par l'anarchie qui gagne l'Inde trois mois avant les élections, les dirigeants du

parti du Congrès ont tout naturellement rendu responsable le ministre de l'Intérieur de la faiblesse du gouvernement devant les désordres croissants.

Quant à M. Chavan, c'est à lui que le pandit Nehru fit appel en 1962 pour réorganiser l'armée indienne après le succès chinois dans le conflit frontalier qui avait eu pour conséquence le départ de M. Krishna. Le conflit indo-pakistanaï de l'automne dernier accrût sa popularité de ministre de la défense.

M. Chavan passe pour un excellent administrateur doué

d'une fermeté qui manquait à M. Nanda.

Alors que se dénouait la crise ministérielle, la police de la capitale indienne continuait mardi soir à arrêter de nombreux sadhus qui tentaient de provoquer de nouvelles émeutes.

L'abattage des vaches

Mme Indira Gandhi a indiqué clairement hier qu'elle n'avait pas l'intention de céder aux "émeutiers des vaches sacrées" et d'interdire par une loi l'abattage des bovins.

Prenant la parole devant un rassemblement de scouts et de guides à la Nouvelle-Delhi, le chef du gouvernement a lancé un appel au peuple indien l'invitant à ne pas s'accrocher au passé. "Dans la transformation d'une société antique en une société moderne, il est possible que nos existences soient quelque peu troublées, et que nous éprouvions des difficultés dans la période de transition. Mais en changeant, nous progressons et cela en soi est une bonne chose", a dit Mme Gandhi.

Harriman: Washington envisagerait une pause dans les bombardements si Hanoi posait aussi un geste

LONDRES — Il faut espérer que la prochaine visite à Moscou de M. George Brown permettra à la Grande-Bretagne et à l'URSS — co-présidentes de la conférence de Genève — de trouver les moyens d'aboutir à une solution négociée du conflit au Vietnam, a déclaré hier M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, au cours d'une conférence de presse. L'envoyé spécial du président Johnson, qui avait auparavant conféré successivement avec le secrétaire au Foreign Office et le premier ministre, M. Harold Wilson, a ajouté qu'il était encourageant de constater que les dirigeants soviétiques, en invitant M. Brown à Moscou, étaient prêts à discuter du problème du Vietnam.

M. Harriman a déclaré, d'autre part, que le président Johnson était prêt à examiner la possibilité d'une "pause" dans les bombardements américains du Nord-Vietnam, mais a ajouté: "Le président ne saurait prendre une telle décision à moins d'avoir des assurances — publiques ou privées — qu'Hanoi est prêt à son tour à répondre par un geste." Le Nord-Vietnam a profité de la dernière pause pour accroître les envois de matériel militaire au Sud-Vietnam et pour renforcer son potentiel militaire.

M. Harriman a affirmé, à ce propos, que "la demande, émanant d'Europe, d'action unilatérale de la part des Etats-Unis ne fait que retarder le jour de la paix et rendre Hanoi encore plus intransigeant." Il a exprimé l'espoir que le gouvernement soviétique — dont l'influence a augmenté à Hanoi ces derniers temps — réussira à convaincre les dirigeants nord-vietnamiens qu'ils ont tort de croire que, sous la pression de l'opinion publique américaine, Washington relâchera ses efforts au Sud-Vietnam.

Rejetant enfin toute idée d'une nouvelle "escalade" au Vietnam, M. Harriman a souligné que les sept chefs de gouvernement réunis à Manille avaient mis l'accent sur la nécessité d'une pacification plus rapide au Sud-Vietnam.

Londres se refuse toujours à faire usage de la force

LONDRES — M. Herbert Bowden, secrétaire au Commonwealth, a répondu hier par un "non" catégorique à un député travailliste, M. William Hamling, qui recommandait à la Chambre des communes des mesures militaires contre le régime rhodésien de M. Ian Smith.

A un autre député travailliste, M. William Hamilton, qui exposait les possibilités d'un bombardement des voies de communication rhodésiennes à partir de porte-avions, M. Bowden a répondu:

"Le gouvernement est parfaitement au courant des problèmes techniques posés par un exercice de ce genre, mais le premier ministre a déclaré en avril que le gouvernement était opposé à l'usage de la force pour amener un règlement constitutionnel".

Bonn: vers une solution

BRUNN — Le problème de la succession de M. Erhard à la tête du gouvernement a été officiellement posé par son propre parti — dont il est président — le jour même où la majorité du Bundestag demandait au chancelier de poser la question de confiance.

M. Erhard a refusé de se soumettre à la question de confiance, mais le vote du Parlement n'en a pas moins incité les dirigeants de la CDU à résoudre la crise le plus rapidement possible. Devant l'impossibilité de trouver un terrain d'entente au niveau des dirigeants chrétiens démocrates et le caractère infructueux des efforts déployés par M. Erhard pour trouver une majorité, le comité directeur de la CDU a décidé de porter l'affaire devant le groupe parlementaire.

Après une discussion de trois heures, le comité a soumis au choix du groupe parlementaire quatre candidats à la succession de M. Erhard: MM. Rainer Barzel, président du groupe,

Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag, Kurt Georg Kiesinger, ministre-président du Bade-Wurtemberg, et Gerhard Schröder, ministre fédéral des affaires étrangères.

Le comité espère qu'une décision interviendra jeudi ou vendredi. La personnalité désignée sera alors présentée au président Lübke, qui la proposera à son tour au Bundestag. Parallèlement, le comité directeur a décidé la création d'une commission ad-hoc, présidée par M. Erhard, qui serait chargée d'assister le futur chancelier dans ses pourparlers avec les deux autres principaux partis, le FDP et le SPD, en vue de la formation d'une nouvelle coalition.

Dans les milieux bien informés, on pense que cette solution devrait permettre à la CDU-CSU de sortir de l'impasse où le cabinet minoritaire menaçait de s'enliser, et de ménager une "sortie" à M. Erhard, tout en mettant fin à des rivalités qui risquaient de miner le parti.

GUATEMALA — Un véritable arsenal a été découvert par la police au domicile d'un ancien député du gouvernement guatémalteque, M. Rudy Cifuentes Sandoval, arrêté vendredi, membre du "mouvement de libération nationale" (parti d'extrême droite). L'arsenal comprenait notamment 90 cartouches de dynamite, plusieurs fusils, des pistolets et des revolvers, ainsi que 100 kilos de chlorate et d'autres matériaux servant à fabriquer des bombes et des cocktails molotov. Le chef de la police a enfin confirmé que plusieurs personnalités d'extrême droite avaient été arrêtées pour activité subversives. Il n'a pas précisé ni leur nombre ni leurs noms.

Le gaz naturel
serviteur
de votre foyer

Un
serviteur
souple



Le gaz naturel est le serviteur de votre foyer. Employé pour la cuisson des aliments, le gaz naturel est un serviteur souple. Avec une cuisinière moderne et automatique au gaz naturel, vous obtenez instantanément toute la chaleur désirée. Vous pouvez régler cette chaleur non pas

à cinq ou à sept crans rigides mais à une variété infinie de degrés. Les nouvelles cuisinières automatiques au gaz ont donc tous les avantages des cuisinières modernes... et la souplesse du gaz naturel en plus. Vous pouvez également mettre le gaz naturel au service de votre foyer pour le

chauffage central et pour le chauffage de l'eau. Le gaz naturel, serviteur souple, est à votre service comme il est déjà au service de plus de 55% des foyers montréalais.

GAZ NATUREL
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

**2 JOURS
CHOC
DEMAIN
JEUDI
ET
VENDREDI
LES 10 ET 11 NOVEMBRE
CHEZ
DUPUIS**
Le grand magasin canadien à l'accent français